

Mort accidentelle du Roi de la Belgique (VOIR page 7)

Redaction & Administration
75, rue de l'Eglise
EDMUNDSTON
Nou-Brunswick — Canada
Casier Postal 159

LE MADAWASKA

HEBDOMADAIRE ACADIEN

Toujours Mieux!

XXIe ANNEE

EDMUNDSTON, N.-B., 22 FEVRIER, 1934.

FONDE EN 1913

No. 8

FAITES DES ELECTIONS

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

LA FUSION DES DEUX RESEAUX

OTTAWA, 7. — Portant le parole hier soir à la réunion annuelle du club Conservateur Féminin d'Ottawa, l'hon. C. H. Cahane, Secrétaire d'Etat, a prédit la fusion du C. N. R. et du C. P. R. en moins de douze mois, si l'expérience que l'on fait actuellement ne permet pas une réduction sensible du déficit de 50 millions du C. N. R.

M. CHAMPOUX NOMME PRESIDENT

Un de nos compatriotes distingués, M. Frank Champoux, de Campbellton, vient d'être nommé à la présidence de la Port Royal Pulp and Paper Company, de Saint-Jean, N.B. La compagnie que dirige M. Champoux emploie 350 ouvriers distribués dans deux usines en plus de 400 hommes dans les travaux de chantiers. M. Champoux est le seul président de compagnie de pâte mécanique au Canada qui soit de langue française.

UNE MISE AU POINT DES LIBERAUX

Au sujet de la Loi de Compensation aux ouvriers. — M. John-B. McNair n'a une réunion, devant la Fédération des Ouvriers.

Fredericton, N.B. — Au cours de la convention annuelle de la Fédération du Travail du Nouveau-Brunswick, tenue à Fredericton la semaine dernière, M. John-B. McNair, président de l'Association Libérale de la province, a pris la parole pour nier la rumeur qui voulait que durant l'assemblée de l'Association libérale tenue à St-Jean, le parti libéral se serait prononcé en faveur du rattachement de la Loi de Compensation pour les ouvriers.

M. McNair a déclaré que ni lui, ni les membres de l'exécutif de l'association n'ont émis cette opinion, puisque, sur cette loi, ni le principe de cette loi, n'ont été discutés dans cette convention.

C'est le parti libéral qui a tout d'abord mis cette loi dans les statuts de la province, et les libéraux n'ont jamais, a changé d'idée sur ce sujet. Ceux qui dirigent le parti aujourd'hui ne veulent en aucune manière faire disparaître ou réduire les avantages de cette loi.

DEPART DU Dr J.-R. LOCKHART

Le docteur J.-R. Lockhart qui a pratiqué la médecine ici depuis quelques années, est parti la semaine dernière pour Wingham, Ont., où il a l'intention de s'établir. Mme Lockhart et leur fils John sont partis pour l'Ontario mercredi de cette semaine.

M. PAQUET GAGNE

Le prix de \$8 00 donné au programme chanceux de la partie de hockey de lundi soir dernier fut gagné par M. Eugène Paquet commis au Canadian Stores. Le tirage fut fait par M. McNeil, N. B. Rice et Stella Corbin et le numéro chanceux était 127 obtenu par M. Eugène Paquet.

DES ARGENTS POUR FINS AGRICOLAS

Déclaration de l'honorable Lewis Smith ministre de l'Agriculture — Des octrois à six comtés

LA SECTION FRANÇAISE

Au cours d'une réunion du Comité d'Agriculture de la législature provinciale, tenue à Fredericton vendredi dernier, l'honorable Lewis Smith, ministre d'Agriculture a annoncé que le gouvernement approuverait toujours de plus en plus des arguments pour le département d'Agriculture. Il a annoncé en plus que ces octrois, de \$300 chacun seraient accordés à six comtés pour fins d'expositions, ce qui n'a pas été fait depuis quatre ans.

Les octrois autrefois, s'élevaient à \$500 a fait remarquer M. Smith mais aucun ne fut accordé depuis 1930. Cette année ce sont les comtés de Gloucester, Victoria, York, Sumbury, Westmorland et Albert qui en bénéficieraient.

Le but de la réunion était d'étudier les résolutions adoptées au cours du récent congrès des fermiers et laitiers de la province tenu à Moncton et présentées au gouvernement vendredi dernier par M. Edouard Riop, de St-Jacques, N.-B., président de l'Association des fermiers et laitiers, qui était accompagné de T. A. Best de Stanley, N.-B., vice-président de l'association et de E. W. Melville président du comité des résolutions.

Au nombre des résolutions qui avaient été adoptées furent les suivantes: que le gouvernement provincial fasse pression à Ottawa pour réduire la douane sur le blé d'Inde afin de réduire le coût de production dans l'élevage; que le gouvernement offre des primes pour les récoltes sur pied de l'orge, que le département d'Agriculture fédéral commette sans tarder l'épreuve à la tuberculine des bestiaux dans les comtés du haut de la Rivière St-Jean, que le département d'Agriculture s'efforce d'améliorer la qualité du sirop d'érable produit au Nouveau-Brunswick et qu'il aide les producteurs à le vendre; que des appropriations soient faites pour les fins agricoles.

J. W. Smith représentant conservateur de Kings, a expliqué que la culture du sol était entravée par les banques qui exigent des fermiers des taux exorbitants sur renouvellement de leurs billets promissaires.

Les résolutions de la section française qui remerciaient le gouvernement pour l'inauguration des cours abrégés à Fredericton et qui demandaient, en même temps au département d'Agriculture de payer des abonnements au "Fermier Acadien", furent adoptées.

Il fut aussi décidé de prier les journaux de la province de promouvoir les intérêts de l'agriculture locale en faisant une campagne intensive dans ce sens et en demandant aux gens d'acheter tout d'abord les produits de la province du Nouveau-Brunswick.

M. J. F. POULIOT, M.P. ET LE BILINGUISME

OTTAWA, 13. — D.N.C. — M. Jean-François Pouliot, libéral, de Témiscouata, a appris de M.C. - H. Cahane que 29 rapports ministériels avaient été déposés en Chambre au début de la session. Il n'y a que 12 de ces rapports qui étaient publiés en français et en anglais. Deux autres de ces rapports étaient particulièrement bilingues.

A FREDERICTON



L'honorable Antoine-J. LEGER, secrétaire provincial devant présenter en chambre hier après-midi le budget de la province pour l'année 1934. On s'attend à ce que le député Clotaire Richard de Gloucester, critique francophone de l'opposition, enlaine le débat sur le budget cette après-midi.

LE ROI EST MORT! VIVE LE ROI!

Bruxelles, 19. — La Belgique, tout en pleurant la disparition soudaine de son roi bien aimé, se prépare dès aujourd'hui à acclamer son successeur, Léopold III. Le Parlement a été convoqué en session spéciale, aujourd'hui, pour apprendre officiellement la nouvelle de la mort du roi Albert Ier.

Le nouveau roi de Belgique prêterait serment solennellement vendredi de la cérémonie du couronnement aura lieu un peu plus tard.

Le cabinet offrira sa démission à Léopold III aussitôt que ce dernier aura été assermenté. On croit que le roi demandera au comte Charles de Broqueville et à ses collègues de conserver leurs portefeuilles.

Le prince Léopold et son épouse, la princesse Astrid, les nouveaux souverains de Belgique, sont arrivés ici tard hier soir, venant de Suisse. Ils se rendirent immédiatement au château de Laeken pour consoler la reine Elisabeth.

M. L'ABBE ANT. COMEAU A L'HOPITAL

Le curé de St-Ignace a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Campbellton. M. l'abbé Hilaire Daigle administrateur de la paroisse.

Campbellton, N.-B. — M. l'abbé Antoine Comeau, curé de St-Ignace a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de cette ville, souffrant d'une maladie grave. Son état est critique et les médecins craignent pour sa vie. Le distingué vieillard a eu 73 ans en décembre dernier.

Par décision de S. Ex. Mgr Chiasson, M. l'abbé Hilaire Daigle, ancien vicaire de St-Anne de Madawaska, et patient au sanatorium de Bathurst depuis quelques mois, a été nommé administrateur de la paroisse de St-Ignace.

C'est ce que demande l'hon. M. Dysart, dans un défi qu'il lance au gouvernement, pour juger de la force de celui-ci. — Le chef de l'opposition déclare que l'étude des tarifs est essentielle pour trouver la solution à nos problèmes. — "Un gouvernement du Sud avec une "Etoile du Nord".

L'Hon. PREMIER MINISTRE REPOND

L'hon. J.E. Michaud demande de l'aide pour Campbellton

Réparations nécessaires au havre — \$214,300 votés pour travaux et rivières.

Ottawa, 20 fév. — Parlant ce soir devant la Chambre des Communes, l'honorable J.-E. Michaud député libéral de la circonscription Restigouche-Madawaska, a demandé que les moyens d'expédition dans le havre de Campbellton soient rendus plus faciles.

Un vote de \$214,300 pour travaux de rivières au Nouveau-Brunswick, que le gouvernement étudiait depuis quelque temps a été adopté à la suite du discours de M. Michaud.

Le havre de Campbellton ne donne pas une grande utilité pour les gens du Nord du Nouveau-Brunswick. M. Michaud fit remarquer que des travaux de réparations à ce havre s'imposaient et qu'un montant de \$30,000 couvrirait les dépenses. Ces travaux s'ils étaient commencés, donneraient de l'ouvrage aux sans-travail et dans la suite augmenteraient l'expédition des produits du district de Campbellton.

GRAND DEUIL AU Dr L. COTE DE CABANO

Son épouse succombe à la maladie samedi soir dernier — Funérailles hier matin.

Nous annonçons avec beaucoup de regret la mort de Madame (Dr) Léon Côté, de Cabano, survenue dans la nuit de samedi à dimanche dernier. La défunte était malade depuis plusieurs mois.

Outre son époux, la défunte laisse dans un grand deuil M. l'abbé Charles-Eugène Côté, la Reine Sr. Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme (Dr) J.-A. Fortin, Mlles Gertrude et Thérèse Côté, et M. Alexandre Côté tous de Cabano.

La défunte était la belle-mère de notre concitoyen M. Léon Gagnon. Les funérailles ont eu lieu hier matin à 10 heures dans l'église St-Mathias de Cabano.

Nous prions M. le docteur Côté et tous les membres de sa famille en deuil d'agréer l'expression de notre vive condoléance.

PRISE D'HABIT

Samedi le 27 janvier dernier Mlle Estelle Boucher de cette ville, fille de M. et Mme Jos. Boucher de la rue de l'Église, prenait le saint habit des Soeurs de la Miséricorde de Jésus, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chatham. Elle porte en religion le nom de Sr. Marie de la Grâce.

Dans cette même communauté, la nouvelle religieuse a déjà une sœur la Reine Sr. Marie du Divin Oeuvre (Alliette).

Fredericton, N.-B. — Après un discours d'une heure et demie, au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, l'hon. A. A. Dysart, chef de l'opposition provinciale, a prononcé l'amendement suivant:

"Il est résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, aucune entente satisfaisante ne peut être obtenue dans les relations de la province du Nouveau-Brunswick avec le reste de la Confédération, ni aucun soulagement ne peut être apporté à nos problèmes économiques, sans une enquête complète et approfondie des effets de la politique fiscale, de commerce et de transport du gouvernement du Dominion, sur le bien-être social, économique et industriel de notre population, et un mode d'action rémédiatrice basé sur les résultats de cette enquête."

En commençant son discours l'hon. M. Dysart dit: Dans le discours du trône je ne vois pas une seule assurance, pas un seul projet capable de soulever ce voile d'incertitude qui nous recouvre depuis quelques années. Il n'y a rien pour satisfaire l'opinion publique; on ne tente rien qui en vaille la peine.

Le chef de l'opposition explique les conditions décourageantes qui existent sur la rive nord, le long de la Miramichi et rappelle les généralités du gouvernement pour la Port Royal Pulp and Paper Co. de St-Jean.

M. Dysart déclare que le discours du trône, malgré ses 35 paragraphes est une pièce littéraire boiteuse, un amoncellement de mots dépourvu d'idées. Le peuple attendait une législation pratique conçue pour inspirer confiance en l'avenir.

Il regrette que le discours ne mentionne nullement la mort du juge Byrne qui fut un membre distingué du barreau de la province, un juge éminent, et un fils distingué de cette province.

De même le discours ne fait allusion au départ à la résignation du sous-ministre d'Agriculture et à la nomination de son successeur. Le gouvernement n'a trouvé aucun espace dans ce discours pour parler de la grande débacle — ce déficit budgétaire de \$87,000 en mars dernier qui s'est traduit par un déficit réel.

J. E. MICHAUD DIRECTEUR DE LA N. B. TEL.

AUTRES DIRECTEURS

Fredericton, N.B., 19. — La Compagnie de Téléphonie a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de l'hon. F. B. Black. Trois nouveaux directeurs ont été élus: M. W. J. Kent, de Bathurst; l'hon. George-B. Jones, d'Apohaqui; et l'hon. J.-E. Michaud d'Edmundston.

Les autres directeurs sont: le sénateur Black, M. H. P. Robinson, Dr A. P. Barnhill; M. M. Walter C. Allison et J. M. Robinson, St-Jean; M. J. E. Macpherson, Montréal; F. E. Summer, Moncton; G. P. Burchill, Nelson; R. B. Hanson, CR M. P. Fredericton; E. W. Mair, Woodville; N. Marks, Mills; C. E. St-Stephen et Harry O'Leary Richibouctou.

THE POPULAR NEWSPAPER OF MADAWASKA DISTRICT

If you are one of our subscribers give us your news; we will publish it without any charge.

THE MADAWASKA WEEKLY NEWS

No. 169

EDMUNDSTON, N. B. FEBRUARY, 22nd, 1934.

SUBSCRIPTION

1 year, payable in advance \$2.00

Advertising. - Classified ads, 50c first insertion, 40c for subsequent insertions. Rates of commercial advertising made known on application. Copy must be in our office on or before Wednesday morning.

In U. S. A. News. - We will be pleased to publish any social and personal news. Call the editor, Phone 75.

PERSONALS

"The Contractors" met with Mrs. D. H. VanWart on Friday evening, when Mrs. R. S. White was the prize-winner.

Mrs. T. J. Scott, Mrs. John P. MacKenzie, Mrs. John M. Stevens and Mrs. D. R. Bishop, entertained at a delightful Afternoon Tea, on Thursday, at the home of Mrs. Scott in honor of Mrs. J. R. Lockhart, who is leaving in the near future to take up residence in Wingham, Ontario. The invited guests included Mrs. Carolyn H. Barker, Mrs. C. M. Rideout, Mrs. William Matheson, Mrs. E. N. Tapley, Mrs. E. A. Caldwell, Mrs. G. S. Larlee, Mrs. F. Gibson Merritt, Mrs. Earle D. Nesbitt, Mrs. W. A. MacQuarrie, Mrs. M. E. Amos, Mrs. Clarke Campbell, Mrs. John Conroy, Mrs. B. M. Berry, Mrs. D. H. VanWart, Mrs. R. S. White, Mrs. G. P. Genberg, and Miss L. L. Brebner of Campbellton. Mrs. E. D. Nesbitt assisted in serving, and Mrs. T. J. Scott, Mrs. R. S. White, Mrs. G. P. Genberg, and Mrs. F. O. White.

On Tuesday afternoon, Mrs. Clarke Campbell entertained informally at the eta hour for the pleasure of Mrs. J. R. Lockhart. On Wednesday afternoon last, four members of the Executive of St. Paul's Church Ladies Circle, called on Mrs. Lockhart, and presented her with a pair of beautiful Sheffield Silver Candelabra. This was a gift from all the ladies of St. Paul's United Church. Mrs. O. E. Horton, President of the Circle, made the presentation. The other members were Mrs. Bruce Beery, Mrs. W. A. MacQuarrie, and Mrs. M. E. Amos.

The Barrington Memorial Chapter, I. O. O. F., as a parting gift gave Mrs. J. R. Lockhart a pretty silver Rose Bowl. In all the societies of which Mrs. Lockhart was a member, she will be greatly missed. She was always willing to give her services for any good cause, and by her charming personality endeared herself to one and all.

Dr. J. R. Lockhart left for Wingham a week ago, followed by the best wishes of a host of friends in the community life of Edmundston. The departure of Dr. and Mrs. Lockhart, and their son John, leaves a gap which will be hard to fill.

Mrs. Robert England and daughter, Mrs. G. W. Matheson (Plaster Rock, N. B.) are visiting friends in

Boston - Mrs. William Matheson is spending a few days in Moncton. - Mrs. Aubrey Crabtree is visiting friends in Montreal. - Mrs. S. A. Walters left recently for a month's visit with friends in Boston. - Miss Lillias Brebner of Campbellton who spent several days with Mrs. J. R. Lockhart recently, left on Wednesday for a visit with friends in Woodstock.

MADAWASKA, Me

JUNIOR HIGH SCHOOL NOTES

Members of the Boy's and Girl's Basketball Teams were given their Certificates and Letters last week: Captain Lorraine Dufour, Eloise Cyr, and Adeline Gerard. The six boys to receive letters were: Captain Francis McDermott, Reynaldo Dufour, Condy Picard, Alfred Fournier, Armand Guerette and Manager Austin Wylie. Miss Beaulieu made the presentation of the Letters and said a few words of commendation to those who had earned them. The financial reports of both basketball teams were then given by their respective managers.

The possession of the hard-earned Letters proved to be an incentive to the formation of a new and exclusive club in the school, the Letter Club. The real sponsor is Mr. Harlow, coach of the Boy's Basketball Squad. The officers of this new organization are: Chairman, Lorraine Dufour and Vice Chairman, Francis McDermott. A special committee for drawing up a Constitution has been appointed consisting of Miss Michaud, Reynaldo Dufour and Austin Wylie. Although the Club's activities will be mostly of a social nature, for sustained membership, character and high scholastic standing are required.

The Madawaska Junior High School is now preparing for Winter Carnival Sports events, which are in charge of Mr. Harlow, will take place February 24th when the Boy's Winter Sports Team will compete outdoors for high honors and the Trophy Cup. Although the girls are not organizing a Sports Team, they are nevertheless expecting to enter into competition among themselves. Extensive preparations are being made for this Winter Carnival, which is expected to set a precedent and be the most outstanding one ever held here.

The selection of the Queen is not left to the votes of the students, for the people of the town will have an opportunity to cast their votes for their favorite candidate by voting. The candidates, chosen by the students from the various grades are as follows: Lorraine Dufour, eleventh grade; Isabel Bourgois, tenth grade; Ruth Reed, ninth grade and Blanche Vanier, eighth grade.

The following night, Sunday February 25th will bring the much talked about Minstrel Show, which bids fair to be very entertaining, since it is under the able direction of Miss Louise Beaulieu and Mr. Smith.

Mrs. Thom Mayhew recently entertained the bridge club at her home. Those present were: Mrs. Gertrude Baker, Mrs. Bill Parent, Mrs. Edigar Baker, Mrs. Alfred Dumais, Mrs. Mike Roy, Mrs. Annie Howlett, Mrs. Monty Choinstnut and Mrs. Jack Dooley.

First prize went to Mrs. Monty Choinstnut and consolation to Mrs. Bill Parent. Light refreshments and lunch was served.

Miss Kathleen Pelletier of Fort - Mr. and Mrs. Thomas Raymond and Mrs. Vital Ouellette entertained at bridge and charlemagne on Sunday evening in the parochial hall for the benefit of the parish. 24 tables of bridge and 28 of charlemagne were enjoyed by an audience of over 200 people.

Bridge prizes for the ladies went to Mrs. Levite R. Daigle, 1st; Mrs. Donat Picard, 2nd; Mrs. Jos Sirols,

Men's prizes Lewis Roy, 1st; Fred Gerard, 2nd; Denis Martin, 3rd and Ernest Plourde consolation.

Charlemagne prizes for the ladies went to Mrs. Ernest Dube, 1st; Mrs. Xavier Deschamps, 2nd; Louis Desjardins, 3rd; Mrs. Ernest Fournier, consolation. Men's prizes Henry Morin, 1st; Jos Martin, 2nd; Pit Lizotte, 3rd; and Emer Bouchard consolation.

A basket value at about \$8.00 was won by Armand Vanier. Other valuable prizes were won by Rev. F. Ouellette, Luc Tardif, Adian Daigle, Azilda Ouellette, Abel Morneau and Aime Carier. The party brought in the sum of \$116.55.

The following couples recently enjoyed a straw ride party from town to the home of Mr. and Mrs. Isidore L. Cyr where bridge was enjoyed the rest of the evening: Mr. and Mrs. Hector J. Cyr, Mr. and Mrs. Jos Sirols, Mr. and Mrs. Frank Smith and Mr. and Mrs. Levite Martin. The ladies prize went to Mrs. Jos Sirols, 1st and Mrs. Frank Smith consolation. Men's prizes went to Levite Martin 1st and Jos Sirols consolation.

During the evening light refreshments were served followed by the delicious lunch made up of cake, assorted cookies and ice cream.

Bill Page of Fort Kent returned to the University of Maine in Orono after spending a few days with his father Mr. G. H. Page of Fort Kent.

Jos Gillespie of Bangor was a business caller in town Tuesday.

Vital Martin local telephone man from Van Buren, was a business caller in town Tuesday.

Raoul Ouellette, U.S. Potato Inspector from Frenchville was a business caller in town Wednesday.

Claud Lombard of Frenchville was in town on business Tuesday evening.

LeRoy Dionne U.S. Custom Officer, was a business caller in Van Buren Wednesday.

EVANGELINE SCHOOL NOTES

The second grade gave a lovely Valentine Program Friday afternoon. The program was supervised by Miss Laura Beaulieu.

The program was as follows: My Valentine song by the class. Just Like Me, speech by Cecile Lagasse. Yankee Doodle, song by Camille Sirols. If I were a Valentine, speech by Normand Lamarre. One Two Three, dialogue by Constance Tardif and Mercede Lagasse. Health Pledge, 5 character play, Johnny's Valentine, song by the class. Valentine poem, by Wallace Michaud. Let me call you Sweetheart, song by Normande Michaud and Wallace Michaud. A Snowman, speech by Bernice Lamarre. A Walnut, speech by Rita Soucy. Valentine, Talk and Song by the class. Let me call you Sweetheart, number given by Wallace and Rolande Michaud was well applauded.

Rev. Father Ouellette was a recent visitor at this school.

Superintendent Albert D. Martin and his secretary Miss Bernice Babin of Frenchville were recent business callers at the school.

The fifth grade gave a Spelling Contest on Friday. Two teams were team Alpha Martin, "Madina Washington Team" Captain Irene Dufour. The former team won with a score of 10. The victorious spellers Soucy, Laurette Cyr, Gisele Pelletier, Irene Dufour, Fernand Albert, Elsie Clavette, Alphy Martin and Gerard Leblanc.

Cheers and songs in honor of Wingham closed the contest. This was diverted by Miss Aline M. Cyr.

Little Rita Albert, daughter of Mr. and Mrs. Jerome Albert, who was injured in an automobile accident last October was back in school for a few days. She will return only after Easter to take up her daily studies.

Mr. and Mrs. George Gardner recently entertained at a bridge and charlemagne party for the benefit of the church. The following prizes were donated to the winners: Bridge Ladies, first prize, Mrs. Frank Donat Picard, 2nd; Mrs. Jos Sirols,

Daigle 2nd prize Mrs. LeRoy Dionne donated by Cannan's Store. Consolation Miss Cecile Cyr donated by Henry Pelletier. Men's 1st prize Maurice Frechette donated by Thom Daigle. 2nd prize Rev. F. Ouellette donated by Mrs. Eugene Bouchard. Consolation Thom Raymond Charlemagne 1st prize for the ladies, Miss Mathilda Albert donated by Phedime Caron, 2nd prize Mrs. Denis Albert donated by Alfred Dumais. Consolation Mrs. Clovis Tardif donated by Ludger Sirols. Men's first prize Medley Dumond donated by Bill Parent, 2nd prize Edmund Cavette donated by Levi Kigin. Consolation Armand St-Onge donated by Miss Mathilda Albert. Door prize was won by Rev. F. Ouellette and donated by E. O. Thibodeau. Other articles donated by Mike Roy, Lawrence Savoy, Edmund Archanbault, George Gardner were won by Alfred Dumais, Sid Walters, Medley Diamond and Charlie Bernard. Light refreshments were served during the entertainment. A very large crowd was present at the party, netting he

See page 7

TONE-LITE SUN GOGGLES PROTECT YOUR EYES SEE OUR ASSORTMENT T. J. AUBE Jeweler - Optometrist

HENRY FORD USES VOICE HIGHWAYS OF THE CONTINENT



(1) Henry Ford, world-famous Automobile Pioneer, is here seen at the Microphone in his Dearborn office. (2) W. R. Campbell, Canadian President of the Continent, addresses the dealers of the Continent through the newest Studio Microphone on his desk in Windsor, Ont.

CANADA figured as an important factor in the world's largest telephone hook-up which was effected when Henry Ford, his son Edsel, Wallace R. Campbell, President of the Canadian Company, and other officers were linked by the Voice Highways of the whole Continent, to 10,000 Ford dealers gathered in 41 cities, to hear about the new car.

For this great hook-up, using 15,000 miles of wire system, and requiring more than 250 telephone employees to complete and maintain the 60-minute connection, the latest model microphones, as supplied by the Western Electric Company to leading Radio Broadcasting Stations of Canada were used, rendering the voices clear and natural over the Public Address Systems that were specially installed in the larger centres.

INSURANCE

B. M. BERRY All Kinds of Insurance Telephone 168 Edmundston, N. B.



The question of Funeral costs is one which seldom occurs until the occasion arises

Robert BOUCHER recognizes this fact. He considers as one of his primary duties to the public the need for protection against unnecessary expense.

Any time you wish to call Robert BOUCHER will explain you how service affords dignity with economy

ROBERT BOUCHER Director of Funerals 14 Canada St. - Phone 86-2 EDMUNDSTON, N. B.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire.

Notre ville aura son hôpital

UN APPEL A LA GENEROSITE

C'est un fait maintenant assuré que les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile entreprendront bientôt la construction d'un hôpital moderne à Edmundston.

Un hôpital dans une ville comme la nôtre est une institution indispensable. Depuis quelques années nous avions bien un hôpital privé qui a su rendre des services appréciables, particulièrement dans les cas d'urgence, mais ce n'est pas suffisant.

Nous avons depuis de nombreuses années l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile dirigé avec un dévouement inlassable et des sacrifices inouïs par les Hospitalières de St-Joseph. Inutile aujourd'hui de refaire l'histoire de cette institution; elle est connue de tous et l'admiration que tous ont pour cette institution est un témoignage de la grande sympathie que la population du comté de Madawaska a pour ces religieuses qui se dévouent sans compter depuis plus d'un demi siècle au soulagement des misères humaines.

Quoique situé à quelques milles de la ville, l'Hôtel-Dieu de St-Basile n'offre pas aujourd'hui les avantages d'un hôpital situé dans la ville même, et ceci pour diverses raisons qu'il serait trop long d'énumérer.

C'est donc à la demande d'un grand nombre de citoyens et pour répondre aux exigences des conditions créées par l'accroissement de population à Edmundston que les religieuses s'imposent l'onéreuse tâche de construire un hôpital moderne en notre ville.

Les religieuses sont pauvres et, pour réaliser cette importante entreprise, elles comptent sur la générosité du public.

Deux moyens s'offrent à nous pour venir en aide aux religieuses: le paiement des comptes dus à l'Hôtel-Dieu, et les contributions volontaires.

Comme on a pu le constater en lisant le rapport financier de 1933, l'Hôtel-Dieu a eu un déficit de plus de sept mille dollars, lequel serait plus que couvert si les comptes de l'année courante étaient tous payés.

On estime à plus de cent mille dollars la somme totale due aux religieuses de St-Basile par des personnes qui ont reçu l'hospitalisation dans cette institution. Cette somme seule suffirait à défrayer presque entièrement le coût de la nouvelle construction. Elle démontre également jusqu'où s'étend la charité des religieuses dans notre région.

Aussi pouvons-nous dire qu'en retour d'une charité aussi grande, les religieuses ont le droit de faire appel à la générosité du public. C'est sur celle-ci qu'elles comptent pour élever à Edmundston un hôpital moderne qui fera honneur à notre ville et rendra des services immenses à la population de toute la région.

Déjà des souscriptions généreuses ont été faites pour cette nouvelle entreprise. La liste s'allonge chaque jour et tous les citoyens auront la chance de voir leur nom figurer au tableau d'honneur.

Réalisant que l'argent est présentement rare, les religieuses ont adopté un plan qui accommodera un grand nombre de personnes: celui de l'assurance-dotation. M. Ronald Charest, représentant de la Société l'Assomption, a été chargé de solliciter ces contributions et il expliquera à chacun comment il est possible de souscrire un beau montant par versements faciles.

Nous avons confiance en la générosité de notre population qui désire depuis longtemps avoir un hôpital moderne en notre ville. L'appui que tous donneront aux religieuses sera le plus beau témoignage d'appréciation que celles-ci puissent recevoir pour l'oeuvre de bienfaisance qu'elles poursuivent parmi nous, avec tant de désintéressement, depuis plus de cinquante ans.

Gaspard BOUCHER

13. N. TRICOCHÉ

VARIETES

UN BEL EXEMPLE DE PERSEVERANCE

Il y a bien des années, dans une distribution de prix à une institution pour aveugles à Paris, le personnage qui présidait la cérémonie, parlant du travail des élèves, nous dit une chose que je n'ai jamais oubliée: "Les voyants, eux, n'ont guère qu'à vouloir, pour s'instruire. Vous rendez-vous compte de ce qu'exige l'étude de la part de ceux qui sont privés de la vue?" Jamais, sans doute, cette remarque ne s'est appliquée avec autant de force que dans le cas du professeur Pierre Véley, qui vient de perdre prématurément la vie dans un récent accident de chemin de fer en France. Il est impossible, pour une "voyante" de réaliser la somme de ténacité, d'énergie, et de labeur qu'il a fallu à cet homme, aveuglé à l'âge de trois ans, pour suivre les cours du Lycée Louis-le-Grand, y remporter les premiers prix, entrer dans un excellent rang à l'École Normale Supérieure de Paris, passer le difficile concours de l'agrégation et finalement se faire recevoir docteur-ès-lettres. Sa brève et éminente carrière se termina en une chaire de littérature française à l'Université de Caen. Le journal FIGARO a dit avec raison que Pierre Véley a gagné une gageure devant laquelle eussent hésité bien des clairvoyants. Il y a plus: cet homme admirable avait, par une manière de création continue, reconquis la joie de vivre; il était heureux. Et il avait voulu enseigner aux autres: aveuglés à l'être également. Pour eux, il écrivit plusieurs livres empreints d'une sérénité communicative, et entra dans un essai de psychologie intitulé "Le Monde des Aveugles". Son activité était débordante; son travail incessant. Il laisse une édition des Essais de Montaigne qui fera longtemps autorité. Comme on l'a déclaré sur sa tombe entrouverte: cet aveuglé qui disparaissait, c'est une lumière qui s'éteint!

George Nesler Tricoche

LES FAITS SOUS LA LOUPE

Le premier ministre Tilley est, dit-il prêt à l'action.

Son gouvernement est préparé à une action prompte et efficace.

Les gens de Richardsville se meuvent de faim et le premier ministre répond à ceux qui sollicitent de l'aide: que la municipalité de Restigouche leur donne à manger... moi je fournirai l'assiette.

Pour de l'action prompte et pratique... c'est épatant!

Le chef de l'opposition donne au ministre des Travaux publics le titre de "Étoile du Nord".

C'est une étoile qui a perdu beaucoup de son éclat.

Les électeurs de Restigouche chanteront bientôt avec Musset: "Père Étoile du Nord, messagère lointaine..."

Il ne faut pas que l'ange du foyer aspire à devenir une domination — "L'Événement".

John Bull a deux rejets qui lui causent du tourment: Terre-neuve, l'enfant prodige, et l'Etat-Libre d'Irlande, l'enfant terrible — "La Patrie".

Un homme bien informé, c'est celui qui peut nous expliquer pourquoi nous avons un sénat fédéral.

Le patron, entrant, aperçoit la sténographe dans les bras du comptable qui l'embrasse.

—Est-ce que je vous paie pour faire ça, demande le patron furieux? —Non monsieur, répond le comptable, ça ne vous coûte absolument rien!

La prospérité c'est comme le bonheur: elle est toujours au coin, mais il est impossible de l'attraper.

Certains commerçants, tout comme certaines femmes, se demandent si on peut encore avoir confiance en un homme!

Ce qu'il y a de plus mauvais à prendre pour un rhume c'est souvent l'avis d'un ami.

PASSIM

relations amicales en Europe; mais les efforts sont voués à la faille, s'ils n'obtiennent pas une coopération générale chez toutes les grandes puissances. Notons en passant que la France accepte les propositions anglo-italiennes (Winnipeg Free Press).

STATISTIQUES

Notre confrère Charles Gauthier, du "Droit" d'Ottawa vient de mettre en brochure une étude statistique intéressante sur le "Catholicisme au Canada, dans lequel il fait une analyse des chiffres du recensement de 1931.

Le dernier recensement à l'excellente qualité de nous donner des chiffres comparatifs des nationalités et des religions. Dans un pays comme le nôtre de telles statistiques peuvent avoir une grande valeur et rendre maints services. Que de fois l'élément français a vu son influence repoussée parce qu'on lui avait donné un faux aspect de faiblesse.

Cette brochure devrait avoir sa place dans toutes les bibliothèques et, surtout, être adressée à ceux qui, en position de nous aider ou de nous nuire, pourraient encore être mal renseignés.

En faisant cette étude, notre confrère a rendu service à la cause catholique et française. T. B. "L'Action Catholique"

NOTRE COURRIER

Nous prions nos lecteurs de tenir compte que la rédaction n'est pas responsable des lettres publiées sous cette rubrique.

LA PRIERE DU PHARISIEN

SEIGNEUR, je ne suis pas comme mes frères:

JE suis fier de ma nationalité et en donne toujours, par mes exemples, une preuve visible.

JE connais mon histoire et aime à l'étudier.

JE tiens à conserver comme un héritage sacré la langue et les traditions de mes ancêtres.

JE pratique le patriotisme tous les jours de l'année, ne me contentant pas de l'afficher seulement le 15 août.

J'aime ma langue et la parle tous les jours dans mon foyer, dans les lieux d'affaires, etc.

JE me suis fait un devoir d'épouser une Acadienne pour léguer à mes enfants le don intact de notre langue.

JE lis nos journaux français: "LE Vangelisme" et "Le Madawaska".

J'achète des revues et livres français de préférence aux "True Story Books" et "Magazines".

JE patronne la Société d'assurance Nationale l'Assomption qui a déjà commencé pour nous une si belle oeuvre par sa caisse scolaire.

JE trouve aussi chic d'être Assomptionniste que Chevaliers de Colomb.

J'encourage mes frères qui sont dans le commerce plutôt que d'encourager, par snobisme ou irréflexion et presque toujours à notre détriment, des concitoyens d'autre nationalité.

En un mot, Seigneur, je suis un de ces fils dignes des Martyrs de 1775 qui préfèrent l'exil plutôt que de renier leur foi et leur langue.

AMEN

(ref. "Evang. Matt. XIX-12, Marc IV-9, Luc VIII-9)

Edmundston, N. B., 19 fév. 1934
M. J.-Gaspard Boucher,
Editeur-Propriétaire,
"Le Madawaska",
Edmundston, N. B.

En lisant votre journal, édition du 15 février dernier, j'ai remarqué sous le titre "Béatitudes Nationales", un paragraphe, ou plutôt une "Béatitude" complète, faisant allusion d'une manière assez ambiguë,

aux Chevaliers de Colomb.

Je ne me permettrai pas de critiquer la teneur des onze autres "Béatitudes", ni les discuter publiquement, me contentant cependant de m'en tenir à mon opinion personnelle. Mais la dixième "Béatitude" se lisait comme suit: "Bienheureux ceux qui trouvent aussi chic d'être Assomptionnistes que Knights of Columbus" me pousse à demander des explications à son auteur, par la voix de votre journal "Le Madawaska".

Cette remarque, qu'elle soit sous le titre de "Béatitude Nationale" ou sous tout autre titre semble malicieuse, pour ne pas dire pernicieuse. Pourquoi s'en est-on servi, et pourquoi les "Knights of Columbus", plutôt que "Chevaliers de Colomb", Acadien, membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et de la société l'Assomption, à tous deux je porte beaucoup d'intérêt, et sans vouloir faire un panegyrique complet de leurs oeuvres, je crois cependant qu'ils sont dignes de notre estime, de notre respect et de notre reconnaissance pour le bien qu'ils font, parmi notre population catholique.

Dans le passé, sans l'aide de ces "Béatitudes Nationales", Chevaliers et Assomptionnistes étaient dans les meilleurs termes possibles. Faut-il maintenant qu'un fauteur de troubles, sous le pseudonyme d'un Acadien, vienne semer la zizanie parmi les membres de ces sociétés? J'espère me tromper, je le souhaite de tout mon coeur. Néanmoins "Un Acadien" devrait s'expliquer. S'il veut absolument s'en tenir aux traditions ancestrales, s'il veut être un fidèle imitateur de ce peuple de martyrs, il lui faudra encore s'instruire, il lui faudra repasser son histoire, afin d'apprendre que l'Acadien est paisible et qu'il n'attaque jamais, sans cause et sans justice.

P. A. Cifque

EN FEUILLETANT LES AUTRES JOURNAUX

PAIX OU GUERRE

Le monde verra jeter cette année les fondations de la paix ou de la guerre entre les grandes puissances. L'organisation de la paix a été détruite en grande partie, et l'on se remet à la tâche des reconstructions nécessaires. Si ce travail ne réussit pas toute l'organisation croulera définitivement. Les notes anglaises et italiennes sont des tentatives bien déterminées faites pour rétablir les

AGRICULTURE

"A côté du sillon, creuse un autre sillon". — Lamartine.



Le Coin du Fermier

Il y avait au 1er janvier, dans les entrepôts frigorifiques canadiens, 6,832,187 livres de viande de mouton et d'agneau gelée et 271,391 livres de viande non gelée.

Si le Canada pouvait expédier sur le marché de Liverpool (Angleterre) du beurre qui soit toujours de la même qualité, dit le Commissaire canadien du commerce, il y a tout lieu de croire que ce beurre obtiendrait toujours un prix égal à celui du meilleur produit de la Nouvelle-Zélande ou de l'Australie.

On croit que les conditions seront favorables pour la vente du foin canadien en Grande-Bretagne cet hiver.

Une maille du nord de l'Angleterre signale le développement d'un commerce considérable dans la distribution du produit d'un fabricant canadien — les boyaux de soie pour les raquettes de tennis et de badminton.

Le Canada est toujours le pays qui fournit le plus de pulpe au Japon.

La production d'agneau au Canada a tant augmenté en ces quelques dernières années que cette viande est actuellement l'une des meilleurs marchés du Canada. Sa qualité est également bonne.

Autrefois au Canada, avant les jours du "cercle de viande de bœuf" ou du boucher colporteur, lorsque chaque ferme avait un petit troupeau de moutons, la préparation pour une corvée quelconque, comme une corvée de sciage ou de battage, comprenait toujours l'abattage d'un mouton pour le repas du midi.

Beaucoup de nos problèmes économiques dans le traitement des animaux, en dehors de la maladie, pour rait être résolus si nous considérions l'élevage de nos animaux avec autant de soin et sur la même échelle que la culture améliorante de nos plantes. — Sir A. Daniel Hall.

Le Canada est le seul pays du monde où les concours de ponte ont été standardisés à tel point qu'ils peuvent être tenus sur une base nationale et le Canada est également le seul pays où l'enregistrement des génétiques sur la base de production, avec l'approbation du gouvernement, a été établi.

La quantité de poires et de pommes dont l'importation est permise en France pendant le premier trimestre de 1934 a été fixée à 230,000 fûts 1200 quintaux (264,480 livres) quintaux métriques. Sur cette quantité ont été importées au Canada.

Les bœufs qui avaient été expédiés du port de Churhill sont arrivés en Grande-Bretagne en excellent état, ce qui est d'un fort bon augure pour l'avenir de ce service, écrit le Commissaire canadien du commerce à Liverpool.

On sait maintenant que la caserne des tulipes est le résultat d'une maladie de mosaïque qui constitue un grand danger pour la culture de cette fleur printanière tant aimée. La mosaïque de la tulipe est la plus vieille maladie à virus des plantes que l'on connaisse.

La race bovine canadienne

Moyens Répressifs contre l'Hypoderme

Les pertes causées par l'hypoderme au Canada, comme dans tout le reste du monde d'ailleurs, sont immenses, comme le savent fort bien tous ceux qui s'intéressent à l'industrie du bétail. Au cours d'une enquête approfondie sur ce sujet le Dr W. E. Graham, du Conseil fédéral des recherches, a constaté qu'au bas minimum 50 pour cent de toutes les peaux prises sur les bœufs canadiens en 1930 étaient endommagées par des tumeurs de larves, encore ouvertes ou cicatrisées, et sur cette seule base les peaux canadiennes, converties en cuirs, valaient \$16,000 de moins cette année. Les pertes totales de l'Ontario sont attribuées par le zoologiste provincial à \$5,000,000 par an et de la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture estime que les pertes de toutes sortes attribuables aux hypodermes varient de \$7,000,000 à \$14,000,000 et qu'elles peuvent même dépasser ce dernier chiffre en certaines saisons. Les évaluations du Bureau d'Entomologie mettent les pertes annuelles à la somme énorme de \$50,000,000 à \$100,000,000.

Cependant les recherches qui ont été faites au Laboratoire de la Division fédérale de l'Entomologie, à Kamloops, et ailleurs en Colombie-Britannique démontrent que l'on peut maîtriser l'hypoderme; ce fait a été démontré également par les campagnes du Bureau provincial de l'Ontario à l'île Parrie et à l'île Manitoulin; par celles des municipalités de l'île Calumet, Québec; et par les nombreux cultivateurs de l'Ontario qui se sont servis de lavages de derris recommandés par la Coopération canadienne des producteurs de laine.

La campagne contre l'hypoderme conduite par le Gouvernement fédéral à Kamloops consistait en recherches sur la quantité d'hypodermes qui existent à différents points de l'intérieur; des essais de campagne sur plusieurs petits troupeaux laitiers dans le voisinage de Kamloops, et le maintien d'une région de contrôle à Tranquille, où plus de quatre-vingt têtes de vaches laitières et environ sept cents animaux des ranches ont été traités par un programme réglé de lavages de derris. Une deuxième région, dans la vallée de Deep Creek, près de Salmon Arm, C. B., comportait le traitement d'environ quatre cents animaux.

Le derris dont la solution répressive est extraite est une plante indigène de l'Orient, qui était autrefois employée par les Polynésiens pour empoisonner la pointe de leurs flèches et également pour attraper du poisson. On s'en est servi pour la première fois en Grande-Bretagne contre l'hypoderme et il a donné de bons résultats. Plus tard il a été employé au Danemark où son emploi est maintenant obligatoire. Il n'est pas vénéreux pour les êtres humains. Les cultivateurs laitiers et autres peuvent se procurer des renseignements à ce sujet en s'adressant au Ministère fédéral de l'Agriculture.

Il est toujours temps de réparer une erreur

Vers 1885, alors que l'on commençait à organiser l'industrie laitière dans la province de Québec, les vaches Canadiennes, constituaient les trois-quarts de notre population bovine. A cette époque, l'agriculture chez-nous était très arriérée, les pâturages étaient très pauvres, les fourrages, rares et de mauvaise qualité. Par conséquent le bétail de notre province, d'une façon générale était mal développé et donnait un faible rendement.

Le rendement des vaches d'alors, était proportionnel à l'alimentation que ces dernières recevaient; toutefois il était trop faible pour satisfaire les exigences des promoteurs de mouvement en faveur de l'industrie laitière, et ceux-ci, au lieu d'attribuer ce faible rendement aux mauvaises méthodes de culture pratiquées dans le temps et au régime alimentaire dont on affligeait les vaches, s'en prirent à ces dernières et résolurent de les exterminer pour les remplacer par des vaches provenant de pays où le bétail pouvait se développer à la faveur de bonnes méthodes de culture et d'une alimentation convenable.

Depuis ce temps jusqu'à nos jours les bovins étrangers se sont tellement répandus dans notre province qu'ils ont continué de l'impression donnée à cette époque en leur faveur, qu'actuellement plus des trois quarts de notre population bovine est constituée de bovins demisang ou pur-sang, et forment les troupeaux qui, d'une façon générale sont situés le plus avantageusement dans la province de Québec.

Toutefois, en 1933, c'est-à-dire près d'un demi-siècle plus tard, nous constatons que la production laitière des vaches de la province de Québec, qui est d'environ 4,500 lbs par année à 3.8 p. c. de gras, est encore trop faible, et pourtant nos méthodes de culture ayant été perfectionnées, nos pâturages sont actuellement abondants et de meilleure qualité qu'ils ne l'étaient en 1885.

Qu'est devenue la vache Canadienne durant cette période de 1885 à 1933? Est-elle disparue de notre sol canadien? Est-elle une chose du passé? Je dirai: non, et j'ajouterai que nous aurions grandement tort de la ranger au nombre des "choses qui s'en vont". Je dirai plus: nous devons même la compter au nombre des bonnes vieilles choses qui "s'en reviennent à grand pas".

Grâce à quelques éleveurs de bovins Canadiens qui, en 1885, connaissant la valeur réelle de la vache Canadienne, ne voulaient pas la laisser disparaître et s'associèrent afin de la maintenir, elle n'est pas disparue de notre sol canadien.

Grâce à cette Société des Éleveurs de Bovins Canadiens, un livre de généalogie a été ouvert à la race Canadienne en 1886 et depuis 1905.

Suite à la page 12

LE PROBLEME DES PROBLEMES

NOS GENS.

Comme l'an dernier, comme il y a deux ans, trois ans, quinze ans, cinquante ans, notre grand problème est encore de placer nos gens au pays.

Du Saguenay, où dans la petite ville de Jonquière, 800 chefs de famille sans travail vivent des secours directs, nous arrivons des milliers de demandeurs de nos gens qui veulent s'établir au pays.

La même situation existe dans la Beauce, dans Dorchester, dans les Cantons de l'Est. Plus grave encore est la situation aux Trois-Rivières, à Hull, et dans la seule ville de Montréal 48,000 familles mourraient de faim et de froid si l'Etat ne s'occupait de les nourrir, de les vêtir et de leur fournir le chauffage.

Actuellement il y aurait au moins 100,000 familles et fils de cultivateurs à établir sur des terres.

L'an prochain ce nombre se sera accru d'une vingtaine de mille pour le moins, et il en sera de même dans deux ans.

Que faisons-nous pour solutionner ce problème?

D'après les calculs les plus justes, en 1933 on a établi 3,950 familles.

C'est la vingt-cinquième partie de ce qu'il aurait fallu faire.

Depuis quelques années on a essayé de régler ce problème industriellement.

La situation est pire qu'auparavant.

Et pourtant que de millions engloutis!

Nos gens ont besoin de pain, de beurre, de viande, de miel, de sucre, de vêtements, d'abri, de chauffage.

La terre que nous foulons de nos pas peut donner tout ça.

Et nous en avons par milliers d'acres.

Et au lieu d'aider dans toute la mesure du possible à ceux qui demandent à défricher cette terre et en tirer tout le nécessaire à leur subsistance, nous avons reconstruit des chemins, creusé des tunnels, bâti des vestiaires, érigé des puits de murs fait des trottoirs, bâti des hôtels-deville, édifié des palais, élevés des ponts-monuments.

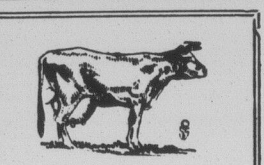
Ignore-t-on que tous ces tas de béton, de pierre ou de ferrailles ne sauraient produire ni un train, ni une motte de beurre?

Quand adoptera-t-on une politique de colonisation assez large pour permettre à nos gens qui le demandent de pouvoir produire de quoi manger se vêtir, s'abriter, se chauffer?

C'est le plus pressant de nos problèmes.

J. E. LAFORCE

La culture des pommiers se pratiquait beaucoup sur les hautes terres de l'Écosse avant 470 A. D. s'il faut en croire un extrait des ouvrages du poète local Merlin.



LA VACHE LAITIÈRE

MAMMITE CONTAGIEUSE

C'est l'inflammation d'un ou plusieurs trayons, due à un microbe qu'on appelle streptocoque.

Cette maladie est très commune chez la vache à lait, et la meilleure laitière est presque invariablement la première atteinte.

Comme son nom l'indique, cette maladie est très contagieuse, et une fois introduite dans un troupeau, ce n'est pas chose facile de l'en débarrasser, et souvent tout le troupeau y passe, si les précautions hygiéniques ne sont pas prises.

La mammité contagieuse apparaît généralement dans le troupeau après l'introduction d'une vache étrangère ou récemment achetée.

On recommande dans ce cas une grande propreté; injecter dans les trayons malades cent grammes d'une solution d'acide borique à 4 p. c. d'eau bouillie. Cette injection peut se faire deux ou trois fois, à deux jours d'intervalle.

La personne qui fait le traite doit bien se désinfecter les mains et traiter la vache affectée la dernière.

LYMPHANGITE

Cette affection se fait remarquer spécialement chez les génisses, veaux et vieux animaux.

Il y a inflammation des membres de la gorge, des épaules; la peau est chaude et douloureuse.

La saignée est interdite dans ce cas; on pourra employer l'huile camphrée, la pomnade camphrée, l'eau chaude, mais les onctions vésicantes sont de beaucoup préférées.

ENTERITE

C'est l'inflammation de la membrane muqueuse de l'intestin. Les mauvais fourrages, tels que les fourrages verts en fermentation, les fourrages secs, moisis ou couverts de boue, en constituent les principales causes. On remarque toujours des coliques, manque d'appétit, et l'animal ne rumine pas.

Il faut, dans ce cas, faire faire une diète sévère à l'animal et lui donner des boissons micellagineuses à petites doses et les répéter souvent.

Le laudanum à la dose de 20 à 30 gouttes en breuvage ou lavement, les breuvages de graine de lin, d'eau de riz, miel, sont très recommandés.

La Russie et l'Espagne récoltent, les États-Unis sont le seul grand pays fabricant de laines, qui s'approvisionne chez ses propres producteurs pour la plus grande partie de ses laines brutes.

LA DISPERSION DE LA SEMENCE D'ARRÈS

Il y a beaucoup d'espèces d'arbres dont les fruits ou les semences se dispersent par l'agence du vent. Chez certains arbres, comme les peupliers, par exemple, la semence est pourvue d'une touffe de poils, tandis que chez les ornées et d'autres il y a un prolongement en forme d'aile qui sert aux mêmes fins. Les fruits charnus ne sont pas nombreux, mais on les trouve dans le cerisier noir. Les fruits à crochets sont inconnus parmi les fruits des arbres canadiens.

VOULEZ-VOUS acquérir un immeuble ! Soit en ville, soit à la campagne, et au lieu de payer un loyer en retirer un ou plusieurs ?

VOULEZ-VOUS vous libérer d'une HYPOTHÈQUE facilement, ayant à votre disposition dans le court délai de 5 ans un capital remboursable avec intérêt 2% par trimestre pendant 18 ans.

VOULEZ-VOUS cultivateurs, établir vos fils sur une terre et être heureux, au lieu de les laisser partir pour les villes, à la recherche d'une position qui est souvent difficile à trouver ? Faites leur un placement sur des certificats de notre CAISSE HYPOTHÉCAIRE.

VOULEZ-VOUS devenir indépendant de fortune ?

CONSEILS-NOUS

Heures de Bureau : 9 à 5 heures du soir

Corporation de Prêt et Revenu,

Edmundston, 19, rue Beaulieu.

Cet homme a compris que payer un loyer toute sa vie n'était pas le bon moyen de s'enrichir. Il a fait un placement qui lui a permis d'acquiescer à son indépendance financière et de laisser à ses enfants une fortune qui leur sera très utile.

FEVRIER

Dernier quartier, le 7. Nouvelle lune, le 13. Premier quartier, le 21.

- 1) J. S. Ignace
2) V. Purific. de la B.V.M.
3) S. Blaise.
4) D. Sexagesime.
5) L. Ste Agathe, vierge.
6) M. S. Tite, év.
7) M. S. Romuald.
8) J. S. Jean de Matha, conf.
9) V. S. Cyrille d'Alexandrie.
10) S. Ste Scholastique.
11) D. Quinquagesime.
12) L. Les 7 SS. Fondateurs.
13) M. S. Polyeucte.
14) M. S. Cendres, S. Valentin.
15) J. S. Faust et Jovite, mm.
16) V. S. Onésime.
17) S. S. Théodule, mart.
18) L. Ste du Carême, S. Siméon.
19) L. S. Julien, m.
20) M. S. Eucher, év.
21) M. Q. Temps, S. Félix, év.
22) J. Ch. de S. Pierre à Ant.
23) V. Q. Temps, S. Pierre Damien.
24) S. Q. Temps, S. Mathias, ap.
25) L. Ste du Carême, S. Donat, mart.
26) L. S. Nestor, év.
27) M. S. Gabriel de l'Addolorata.
28) M. S. Romain, abbé.

COIN DE LA BONNE CUISINIÈRE

BISCUITS AU BEURRE D'ARACHIDE
4 cuillerées à thé de poudre à pâté, 2 tasses de farine Regal, 1/4 cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à table de sucre, 1 cuillerée à table de saindoux ou de graisse de viande rôtie, 3 c. à table de beurre d'arachide, 2 oeufs, Assoz de lait pour rendre la pâte molle. Tamiser la farine, la poudre à pâté, le sel et le sucre dans un bol. Incorporer le saindoux et le beurre d'arachide au couteau, ou bien incorporer-les par frottement avec le bout des doigts. Battre les oeufs et ajouter-les avec assez de lait pour rendre la pâte molle. Retourner sur une planche saupoudrée de farine; pétrissez légèrement, roulez, découpez au découpoir, brosses d'un peu d'oeuf battu, saupoudrez de sucre et faites cuire pendant douze à quinze minutes dans un four modéré. Suffit pour douze biscuits.

Une jeune fille a entièrement tapée de lettres reçues par elle depuis sa chambre avec des enveloppes quelques années. Il y en a de toutes sortes portant des timbres très variés. L'effet est des plus étonnants.

Certains bohémien ambulants pour empêcher celui qui fait la quête de détourner quelques sous à son profit, le forcent à tenir constamment de la main droite le plateau ou la sébile et à garder prisonnière dans la main gauche une mouche vivante.

Mangez moins de carottes, vous serez moins nerveux, moins irritables, mais rattrapez-vous sur les pois qui vous donneront une douce gaieté. Quant à la patate, elle fera l'effet d'un calmant et agira sur vous comme l'opium à faibles doses.

Une société, la Treasury Recovery Ltd, vient de se fonder pour envoyer une expédition dans l'île des Cocos où la tradition prétend que les pirates ont caché un trésor évalué à un milliard et provenant du pillage antérieur des églises du Pérou. Ce trésor n'a jamais pu être retrouvé, mais la nouvelle organisation va employer tous les moyens scientifiques les plus perfectionnés.

6 pour cent de l'énergie d'une lampe électrique vont à l'éclairage et 94 au chauffage, bien que celui-ci ne soit pas requis.

Un homme qui vient de décéder en France, M. Henri Titteu de Gournay, couchait depuis trente ans dans son cercueil.

Il existe à Paris plusieurs sociétés, non pas de chats mais de personnes s'intéressant à ce gracieux animal. Citons entre autres: la Société du Chat européen et du raton, celle du Chat siamois, celle du Chat Persan et la Société féline de l'île de France pour l'élevage des chats.

AU FOYER

J'ai été un homme, ce qui signifie un lutteur. Goethe. La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité. La Bruyère.

L'inlassable haine...

par PIERRE L'ERMITE

Une foule de catholiques sont d'obscurs rêveurs. Ils rêvent la paix toujours icibas. Ils ne l'ont même pas en eux-mêmes; et ils se figurent qu'ils l'auront en dehors. Quand, par hasard, ils réussissent à l'obtenir pendant quelques heures ils s'endorment, en croyant que c'est pour longtemps... pour toujours peut-être! Et le réveil est plutôt dur.

Les petits ânes en Afrique sont de vrais martyrs, écrasés, du matin au soir, sous des charges souvent invraisemblables. Aussi, quand l'Arabe s'arrête pour parler, ou pour boire un verre, l'âne aussitôt s'endort. Pour lui aussi, le réveil est dur. Car, brusquement, son maître le pique avec une pointe d'aiguille, et toujours au même endroit, si bien que la blessure, ouverte dès la première course, reste béante jusqu'à la mort.

Sans aucune pensée de comparaison froissante, le catholique est en dans le même cas. Il porte d'abord la charge commune, combient lourde, et, en plus, celle, écrasante, des oeuvres. A part cela, il se résigne, pourvu qu'à ce prix on le laisse tranquille! Mais le maître arrive. D'un coup brutal, inopiné, il le frappa, toujours au même endroit. Et le catholique repart... Pauvre catholique!

Le maître, c'est le franc-maçon. Qu'est-ce que le franc-maçon? Est-ce un esprit supérieur? Un savant, comme Ampère ou Calmante, comme Pasteur? Un grand chef de guerre, comme Foch? Un maréchal à l'étoile? Pas du tout!

Le franc-maçon dirigeant est d'une façon générale, un médiocre, arriviste et pratique. Il a la haine de tout ce qui le dépasse. La haine surtout de la religion révélée, laquelle particulièrement l'écrase. Cette haine lie ensemble tous les franc-maçons, conscients ou inconscients. Quelle que soit leur divergence d'opinion sur d'autres points, la haine religieuse les réunit aussitôt, et toujours.

Cette haine paraît entrer en sommeil à certaines dates, où, vraiment elle ne peut plus s'exercer... pendant la guerre, par exemple. Mais elle reste là, guetteuse, tourmentée prête à sortir dès la première occasion.

Tantôt, ce sont des brimades locales; tantôt des mesures d'ensemble, comme la suppression des causeries religieuses à la Radio. La Loge tolère encore la musique sacrée qui, pour elle, est sans conséquence. C'est un os qu'elle jette aux pauvres chrétiens pour qu'ils ne rient pas trop.

Mais elle interdit la causerie qui est de l'enseignement. Oh, l'enseignement, c'est la pupille de son oeil! Tous les ministres sont peuplés de francs-maçons. Celui de l'Instruction Publique en est truffé. Car, l'enfant, c'est l'électeur de demain; et, la première teinture, c'est celle qui reste.

J'ajoute que ces mesures de brimade sont prises généralement d'une manière anonyme. Le ministre ne fait que signer. Et, si vous cherchez celui qui, vraiment, a fait le mauvais coup, on vous répond: "Oh, ce n'est pas Monsieur N... Je le connais... c'est un polytechnicien... un esprit large! J'ignorais... Jamais il n'aurait fait cela!"



L'AIR PUR

Le corps humain est constitué par des milliers de cellules. Chacune de ces cellules a besoin d'oxygène pour vivre et chacune doit aussi se débarrasser de l'acide carbonique qu'elle produit, sans quoi elle périrait. La forme la plus rapide de la vie consiste en une cellule; les unicellulaires puisent l'oxygène dont ils ont besoin directement de l'eau dans laquelle ils vivent. Le corps humain demande une organisation spéciale pour assurer la distribution de l'oxygène dans toutes ses cellules.

L'air est introduit dans les poumons par la respiration; l'oxygène se mêle aux globules rouges du sang qui, par le moyen de la circulation, le distribue dans toutes les parties du corps; à toutes les cellules qui le composent; la même circulation par l'entremise des globules rouges, se charge de l'acide carbonique produit par la combustion de l'oxygène et le ramène aux poumons.

Il n'y a pas encore très longtemps on pensait généralement que le mal que d'oxygène et le surplus d'acide carbonique, dans l'air que nous respirons, constituait les inconvénients d'une mauvaise ventilation et étaient dommageables. Nous savons maintenant qu'il n'en est pas ainsi, et que, en temps ordinaire, dans une chambre, si mal-ventilée soit-elle, il y a toujours de l'oxygène en quantité suffisante pour répondre aux besoins de l'organisme et jamais assez d'acide carbonique pour causer du mal.

Les conclusions du Professeur de l'Université de Prague sont les suivantes: les individus présentés dans les films sont, dans la proportion de 70 pour 100 au moins, des malades ou des monstres. Et cela prouve que notre époque est une époque de décadence intellectuelle, morale et physique qui a visiblement besoin pour intéresser encore les esprits d'utiliser les moyens les plus grossiers.

LA PEUR DE VIEILLIR

Les femmes — et les hommes aussi — ont plus que jamais la crainte de vieillir. Mais celles-ci seules remontent vers la jeunesse, qui savent s'entretenir dans une florissante santé. Le vieillissement — la plus affligeante de toutes les nécessités — est une loi de la nature. Nous savons bien qu'il est difficile de faire entrer une femme dans sa quarantième année et plus difficile encore de l'en faire sortir.

Aussi, pour masquer l'outrage des ans, nos campagnes usent-elles des fards. Je dois à la vérité de reconnaître qu'ils ne les embellissent pas toujours. Ce que les amis de la beauté reprochent le plus aux visages fardés c'est l'immobilisation relative des lignes de la figure, c'est la suppression de l'expression et de la charmante mobilité des traits.

Lorsque les fards sont employés nuit et jour, de manière continue, ils peuvent boucher les pores de la peau et parcheminer celle-ci. Il convient donc de n'y recourir que par intermittence. Troubles de la circulation et de l'innervation, mauvais estomac, foie et reins, déficients fonctionnement de l'intestin, menstruation déréglée; telles sont les véritables causes de nos rides. En modifiant par les médicaments, par l'hygiène et le régime les fonctions d'une nutrition imparfaite, en tonifiant le coeur s'il est nécessaire, en respirant mieux, grâce à l'exercice physique, à la vie au grand air, en régularisant l'appareil ovarien ou obtenant les plus magnifiques résultats et on a méliore le teint des femmes.

Le végétarisme relatif et les boissons alcalines sont aussi agissants que les pomades, les vinaigres, et

Les questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

LES CENDRES DE CREMAZIE EN FRANCE

Les ossements seraient tombés en poussière — Difficultés — Fondation d'un prix littéraire.

Les démarches pour ramener les restes mortels de Crémazie en terre canadienne seront probablement vaines si l'on en croit certains renseignements qui nous ont été communiqués.

Le corps du poète canadien repose, comme on le sait, dans le petit cimetière d'Ingonville, France. Le sol d'Ingonville étant très humide, le corps se consomme très vite. Or, d'après la lettre officielle que vient d'adresser à ce sujet le ministre des Affaires Étrangères de France à M. le commandeur J.-Eug. Corrivéau il appert qu'il ne reste plus aucune trace des restes du malheureux poète dans le cimetière en question.

Par le fait, le Comité permanent chargé de la translation des restes de Crémazie n'aurait plus rien à faire. Quelle sera donc son attitude? Abandonnera-t-il complètement l'idée de cette translation ou s'en tiendra-t-il à sa première décision? Tout nous porte à croire qu'on laissera tomber le projet. Alors qu'on nous permette de faire ici une suggestion: le Comité permanent était-il disposé à dépenser environ \$1,000 pour cette translation? Qu'empêche maintenant les mécènes qui financent une partie de la somme prévue pour la fondation d'un prix littéraire annuel pour encourager les jeunes, bien vivants ceux-là, qui ont des dispositions à la littérature? Ce serait un beau geste de philanthropie, plus pratique dans les conditions actuelles que celui de la translation des restes de Crémazie, qui concourrait à stériliser des talents littéraires cachés et à lancer des jeunes qui n'ont pas encore eu la chance de se manifester sur ce plan.

Le même comité permanent chargé de la translation des restes du poète ne pourrait-il pas s'occuper maintenant de la fondation d'un prix littéraire annuel québécois? Il en coûterait si peu de faire oeuvre profitable et nécessaire! Qu'en pensez-vous?

L'EGLISE CATHOLIQUE AUX E. U.

Selon l'Official Catholic Directory, annuaire catholique officiel américain pour 1934, le nombre des catholiques aux Etats-Unis a atteint au cours de l'année passée, un chiffre de 20,268,493 fidèles, ce qui représente une augmentation de 32,612 âmes, par rapport à 1932.

Le clergé, lui aussi, enregistre une augmentation de 1,485 membres sur l'année précédente, avec un total de 29,782 prêtres. Il y a de même 108 églises de plus qu'en 1932 avec un total de 18,260.

Malgré la crise économique et financière qui a été si grave, l'année dernière, aux Etats-Unis, la générosité des catholiques ne s'est pas ralentie. En 1932, les catholiques américains avaient versé 770,000 dollars à l'oeuvre de la Propagation de la Foi.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul ont dépensé plus de 6 millions de dollars en secours de tout genre. Cent de Paul ont dépensé plus de 638 hôpitaux.

Les catholiques américains ont encore une presse remarquablement organisée. Dans sa dernière réunion, l'association de la presse catholique à laquelle ont participé de nombreux évêques, en particulier le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago, a recommandé à ses membres de veiller plus que jamais à empêcher les transmissions radio-phoniques hostiles au catholicisme.

— Dites-moi donc, lui murmura un matelot tout pâle, comment se fait-il que vous ne soyez jamais malade du mal de mer? — C'est comme je vas te dire, mon vieux, expliqua l'homme, j'ai été conducteur de char électrique à Québec pendant des années, et je suis habitué à ça.

LE BILL CAHAN

Monsieur le rédacteur, Veuillez avoir l'obligeance de publier sans retard le texte ici-bas dans votre journal. Comme vous pouvez le constater, ce texte est une lettre que nous avons envoyée aux députés canadiens-français au parlement fédéral. Vous pourrez constater également que l'intérêt de notre race est en jeu, par conséquent votre aide en diffusant notre communiqué dirigera nos députés vers une orientation nationale et leur assurera l'appui de l'opinion publique s'ils remplissent leur devoir.

Monsieur le député, Le bill Cahah ayant pour objet la création d'un bureau de traduction présenté à la Chambre des Communes, soulève des objections qu'ont déjà dû vous être communiquées.

1. Le Service de la traduction revêtu au Parlement un caractère particulier qui en rend la centralisation défavorable. Cette centralisation empêcherait les traducteurs de se spécialiser comme ils le font maintenant, dans chacun des départements auxquels ils sont attachés. Il est évident qu'un bon traducteur dans le département des Mines pourrait être médiocre dans celui de l'Agriculture ou de la Marine et de Pêcheries. Son travail de traducteur serait forcément plus lent et de moindre qualité.

2. Il y a tellement de mots techniques à traduire qu'un traducteur non spécialisé ne peut s'acquitter convenablement d'un tel travail qui serait distribué au hasard des traducteurs officiels. Un journal de Montréal dit avec raison: "Mais nul persé d'économie ne justifierait un constructeur de mettre en commun pour tenir tout son monde occupé, une tâche qui relève de différents métiers."

3. Ce sont surtout nos compatriotes qui auront à en souffrir: a) en influence (sur les 91 traducteurs il y a une vingtaine de chefs ou sous-chefs français, ces derniers deviendront subalternes ou seront renvoyés; les traducteurs aux Communes passeront de 48 à 18); b) en salaire revenant aux nôtres: le projet de loi explique que les traducteurs touchent \$252,000, on veut économiser \$70,000 sur cette somme.

4. Le bilinguisme diminuera au Communisme: 50% des documents sont déjà unilingues, ce pourcentage augmentera encore, et d'après ce que l'on peut prévoir, la correspondance de certains services tombera à zéro.

Ce sont là quelques-unes des nombreuses raisons pour lesquelles nous vous demandons de voter contre le bill Cahah. Il s'agit de l'intérêt des nôtres qui doit passer ici avant toute considération de parti.

L'ACTIVITE NATIONALE (Comité de surveillance) Stanislas BEGIN, Secrétaire, 911 rue Beaubien est, Montréal, P. Q.

SOUSSIONS POUR L'UNIV. ST-JOSEPH

Une déclaration du T. N. P. Vanier c. s. c. — Le nouvel édifice sera construit sur le même site que l'ancien.

On s'attend à ce que des soumissions soient demandées prochainement pour la reconstruction de l'Université Saint-Joseph. La nouvelle université sera bâtie sur le site même de l'édifice détruit par le feu le 20 octobre dernier, suivant une déclaration du T. R. P. H.-A. Vanier, c.s.c., supérieur de l'Université.

La future charpente mesurera environ 200 pieds de longueur et le nouvel édifice aura à peu près les mêmes caractéristiques que l'ancien. M. Parent, architecte de Montréal, est actuellement à en tracer les plans.

Les demandes de soumissions comprendront aussi la reconstruction du couvent des Soeurs de la Saint-Famille. Ce sont ces religieuses qui font le lavage la cuisine et qui ont la direction de l'infirmerie de l'Université.

Les rapports fournis par les gendarmes postés sur 270 collines éparpillées sur une étendue de 23,000,000 d'acres de forêts fédérales, dans le nord de l'Idaho et dans l'ouest du Montana, indiquent que la foudre a causé en moyenne 824 incendies tous les ans au cours de la période de 1919-1928.

Sun Life Assurance Company of Canada

La Compagnie présente pour l'année 1933 un rapport qui révèle un progrès soutenu. Ses résultats allongent la liste imposante des services qu'elle a rendus au public au cours de ses soixante-trois années d'activité.

L'année 1933 s'apparente aux trois années précédentes par le fait qu'elle a plongé dans la plus vive inquiétude des milliers de personnes dont les revenus avaient diminué ou complètement disparu. C'est pendant des années comme celles-là qu'on apprécie les secours absolument sûrs de l'assurance-vie.

La Sun Life s'est acquittée de sa tâche avec éclat. Pendant l'année 1933 elle a versé près de 100,000,000 de dollars (sans compter les prêts sur polices) à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices. Depuis le début de la crise, soit depuis quatre ans, la Compagnie a ainsi versé plus de 380,000,000 de dollars.

Ces déboursés considérables n'ont pas empêché la Sun Life, au cours des quatre dernières années, d'augmenter son actif de 55,000,000 de dollars et le montant de ses assurances en vigueur de plus de 307,000,000 de dollars.

Soixante-troisième Rapport annuel—1933

ASSURANCES EN VIGUEUR au 31 décembre 1933 - - - - - \$2,770,453,871

Ce montant considérable, qui représente la fortune, en train de se constituer, de près d'un million d'assurés de la Sun Life, sera versé à ces assurés ou à leurs héritiers avant la fin du vingtième siècle. On ne saurait surestimer cet élément de stabilité économique et sociale.

NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES (première prime versée) - - - - - 216,567,441

RECETTES DE L'EXERCICE - - - - - 152,235,821

DÉBOURSÉS DE L'EXERCICE - - - - - 127,505,801

EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS - - - - - 24,730,020

VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES

En 1933 - - - - - 97,457,059

Depuis la fondation - - - - - 800,170,033

ACTIF - - - - - 624,146,035

Obligations—d'États, de municipalités, de compagnies de service public, etc.; actions privilégiées et actions ordinaires; prêts hypothécaires; immeubles; prêts sur polices de la Compagnie; espèces en banque, etc.

PASSIF - - - - - 609,965,832

Près des neuf dixièmes de cette somme constituent le fonds de réserve des polices—le montant mis de côté pour garantir que tous les paiements relatifs aux polices seront effectués à leur échéance.

CAPITAL VERSÉ (\$2,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires - - - - - \$3,342,547

RÉSERVE pour dépréciation des prêts hypothécaires et des immeubles - - - - - 4,885,904

SURPLUS - - - - - 5,951,752

\$14,180,203

Les obligations et les actions ont été évaluées d'après les données fournies à toutes les compagnies par le Département fédéral des Assurances du Canada et conformément aux données autorisées par les Départements des Assurances des différentes provinces du Canada. La méthode des primes uniformes nettes a servi de base au calcul des exigibilités relatives aux polices. Les chiffres ainsi obtenus sont plus élevés que les réserves exigées par la Loi fédérale des Assurances, qui est pourtant très sévère.

Sun Life Assurance Company of Canada

SI VOUS VOULEZ RIRE AUX LARMES VENEZ VOIR LA

Comédie Musicale

Dans la Nouvelle Salle Paroissiale ST-BASILE - - - - - Dimanche 25 février

Musique fournie par MM. Pat Martin, Gilbert Beaupré, Ben Thibault, etc.

Gigues - Chansons - Déclamations

Aussi deux bonnes comédies par les jeunes filles et jeunes gens de la paroisse

PRIX D'ASSISTANCE : - - - - - \$3.00

Ouverture à 8 hres - - - - - Entrée : 25c



vertu de ses fonctions. M. M. l'horticulteur du Dominion, directeur de la Société d'horticulture d'Ottawa et remplacera à ce poste le Dr W. T. Macoun.

Le dernier d'activité que l'on a vu dernièrement dans les industries qui traitent de la laine, les principaux pays du monde continent d'après les derniers

UN FIN NORMAND

Un paysan normand fit venir le médecin pour sa femme et lui dit: —Docteur, je sais que vous êtes très habile, aussi j'ai pensé que je devais vous payer une forte somme. J'ai donc mis de côté un billet de mille francs qui seront à vous, soit que vous tuez, soit que vous guérissez ma femme.

Or la femme mourut. Le docteur vint, peu après, réclamer les honoraires promis. —Je suis prêt à tenir ma parole,

dit le pauvre veuf, mais devant témoins.

—Entendu! Quand les témoins furent présents, il demanda au docteur: —Avez-vous tué ma femme? —Tué? à quoi pensez-vous? Assurément non! Je serais le dernier des misérables.

— L'avez-vous guérie? — Non hélas!

— Eh bien, si de votre propre aveu vous ne l'avez ni tuée ni guérie, je ne vous dois rien, ainsi qu'il était réglé entre nous deux.

LE ROI DE LA BELGIQUE MORT ACCIDENTELLEMENT

Le roi Albert 1er, un alpiniste expérimenté, trouve la mort près de Namur en voulant grimper une montagne. — Un deuil mondial.

SON SUCCESSEUR EST LEOPOLD III

BRUXELLES, 19 — Le roi Albert 1er de Belgique, une des plus belles figures de l'Europe et un héros de la dernière guerre, est mort accidentellement samedi, à l'âge de 55 ans. Un morceau de roc gelé, qui se brisa sous les doigts vigoureux de la main royale, a coiffé la Belgique son souverain bien-aimé, et enlevé au monde un monarque éclairé. La tragédie s'est déroulée samedi après-midi, au cours de ce que le roi croyait devoir être une simple excursion sportive.

Albert trouva la mort sur les dernières heures, de samedi, mais ses sujets n'apprirent sa triste fin que dimanche matin, au petit jour. Pendant plus de douze heures, la plus grande partie de la Belgique conserva ignorante de la triste nouvelle. Albert gisait alors sans vie, le crâne fracturé, au fond d'un ravin, près de Namur, à 22 milles au sud de la capitale belge. Seul, il avait tenté d'escalader une falaise de 200 pieds, le Rocher de Marchés-Dames. Il mit la main sur une pierre qui jaillissait du flanc de la falaise. La pierre se brisa sous son étreinte, et l'homme, qui avait escaladé des pas dangereux et recouvert de glace, tomba d'une hauteur de 36 pieds pour trouver la mort.

Ce ne fut qu'à 7 heures 30, dimanche matin, lorsque les cloches des églises de Loecken, où se dressent le palais royal, annoncèrent par leurs notes entrecoupées la pénible nouvelle, que la capitale apprit l'accident fatal. Albert est disparu à la veille du 25e anniversaire de son accession au trône qu'il occupa magnifiquement, en vrai roi, durant les jours les plus terribles de son pays où fut connu jusque là, la Grande Guerre, et son fils, le prince héritier Léopold, qui lui succédera, est âgé de 32 ans.

Ardent sportsman, Albert aimait les sports de l'extérieur. En 1928, il avait passé à un cheveu de se tuer en étant précipité hors d'un bob-sleigh sur les fameuses pentes de St-Moritz. Dans cet accident, un des membres de son groupe fut projeté en bas d'un précipice. En 1930, il faillit perdre la vie au cours d'une ascension dans les Dolomites.

Le roi était un alpiniste expérimenté. Bruxelles, 19 — La Belgique se prépare aujourd'hui à rendre les derniers honneurs à son souverain et à couronner son héritier au trône. Albert 1er, roi des Belges, se souvint jeudi tous les honneurs que son pays peut rendre à son dévoué mortel d'un roi populaire. Moins de 24 heures après ces obsèques, Léopold, prince de Brabant, sera couronné roi sous le nom de Léopold III. Il a 32 ans et la jeune reine Astride, née princesse de Saxe, en a 28.

Tout comme la reine Elizabeth, que cette tragédie a plongée dans le plus profond chagrin, le prince et la princesse du Brabant apprirent la chute mortelle du roi que plusieurs heures après qu'on eut recouvert son cadavre aux premières heures du matin, dimanche. La fatale nouvelle les surprit en Suisse, où ils étaient en voyage de plaisance, et ils n'arrivèrent au château de Loecken qu'aux premières heures de matin. C'est de là que la dépouille mortelle du roi attend le moment d'être transférée au palais royal de Bruxelles ce soir. Elle reposera en chapelle ardente jusqu'à jeudi, où aura lieu la translation à la cathédrale de St-Guthale. La dépouille demeurera au roi défunt sera la crypte royale de Loecken.

Léopold prêtera serment de fidélité à la constitution devant le Sénat et le Sénat assemblé vendredi. Il sera ensuite proclamé roi. Albert 1er repose actuellement au palais de Loecken. L'épave bandage qui recouvra sa tête atteste la gravité de la blessure que le roi s'était faite en tombant samedi soir dans un profond ravin près du village de Namur, 22 milles au sud de Bruxelles. Le visage ne porte aucune marque, sauf deux coupures au-dessus de l'œil droit. Lorsqu'on ouvrit le cadavre les lèvres étaient légèrement distantes l'une de l'autre.

Tout indique qu'il fut tué raide ou ne vécut guère après la chute.

Cité Vaticane, 19 — Le Pape Pie XI a appris la nouvelle de la mort du roi Albert, de Belgique, avec une expression de très vif chagrin, hier immédiatement, il rédigea un message personnel à la reine Elisabeth, disant: "Nous participons personnellement à la profonde douleur qui vous afflige et nous vous adressons nos plus chaudes paroles de condoléances. Nous sommes profondément peinés par la pénible nouvelle qui a blessé le cœur de Votre Majesté et plongé la famille royale, le gouvernement et les citoyens de cette noble nation dans le deuil."

"Nous vous présentons nos plus sincères condoléances et nous implorons de Dieu la paix du juste pour l'âme d'un souverain aussi aimé et aussi méritant, et nous demandons la grâce de la consolation céleste pour Votre Majesté, la famille royale, et toute la nation si cruellement éprouvée". Le Saint-Père se retira ensuite dans ses appartements pour prier pour le repos de l'âme du roi Albert.

Paris, 19 — La mort tragique d'Albert 1er, qui fut un si indéfectible ami de la France durant la guerre et après, a créé dans ce pays une profonde impression mêlée de quelque anxiété à l'heure où il devient à nouveau urgent pour Belges et Français de faire face à l'Est. Les drapeaux sont en berne sur tous les édifices officiels. La presse française est unanime à faire l'éloge d'Albert 1er dont le dernier voyage en France remonte à 1933 seulement.

Londres, 19 — La Grande-Bretagne a pleuré hier la mort du Roi Albert comme s'il s'était agi de l'un des siens, tellement avaient été étroites les relations de ce souverain avec le peuple anglais, durant la guerre et subsequmment.

Hier après-midi, le deuil officiel fut annoncé et tous les drapeaux furent mis en berne dans Londres.

Faites des Elections

Suite de la page 1

d'environ un million de dollars, en octobre suivant. Cependant le discours fait allusion à un comité qui sera chargé d'étudier les conditions de vente des produits domestiques. Il espère que l'enquête qui sera conduite à ce propos embrassera les activités des pêcheurs aussi bien que des agriculteurs, et ceux qui sont dans l'industrie.

M. Dymart félicite le nouveau premier ministre et rappelle que c'est l'hon. M. Tilley qui, il y a quelques années, proposait le nom de l'hon. M. Bennett comme chef du parti conservateur, dans une convention dans l'Ouest. Une faveur en attire une autre, dit le vieil adage. Il souligne l'entrée de l'hon. M. Cookburn dans le cabinet et démontre que les comités du sud ont le monopole des ministères — sauf celui des Travaux publics qu'occupe "l'Étoile du Nord".

Au nom de l'opposition, M. Dymart demande que le gouvernement mette à l'épreuve cette popularité dont il prétend jouir chez le peuple, en se présentant devant l'électorat. Le gouvernement devrait au moins remplir les sièges vacants de Madawaska et York.

Le chef de l'opposition compare ensuite les revenus de la coupe du bois de 1929, à 1934, et de 1929 à 1933 ainsi que le coût d'administration du service forestier pour les mêmes périodes et démontre que si les revenus ont diminué de moitié les dépenses ont augmenté d'un tiers.

M. Dymart regrette que le discours du trône ne mentionne rien au sujet du salubre salomonique que les hommes doivent recevoir dans les chantiers. Il rappelle les plaintes nombreuses, qu'on surprend dans les comités de Restigouche et Gloucester dans les journaux et sont dans les échos, les demandes faites au premier ministre, agitateurs pour remettre à l'état de choses et la réponse du premier ministre qu'un journal de Campbellton a décrite comme "un document arrogant, intolérant et méprisable".

Et pour terminer son discours, après avoir fait un exposé de notre situation, l'hon. M. Dymart propose l'amendement que nous avons mentionné au début, secondé par M. Clovis Richard, de Gloucester.

LE PREMIER MINISTRE Dans un long discours, le premier ministre s'est efforcé de répondre aux critiques du chef de l'opposition et il a été interrompu à plusieurs occasions pour donner plus de détails sur certaines assertions.

Le premier ministre déclare réaliser l'énorme responsabilité qui pèse sur ses épaules depuis qu'il occupe son poste. Il dit qu'il entend la voix du peuple demander au gouvernement de l'action par une législation constructive et une administration prompte et efficace.

Et sa réponse, c'est que le gouvernement est prêt à donner cette action. Les suggestions pratiques faites au gouvernement seront vite acceptées; les autres seront rejetées promptement, sans faire attendre des semaines.

Le premier ministre fait un relevé de la situation forestière pour démontrer que la coupe de bois a augmentée considérablement cette année; de même dans l'industrie minière.

Quant au chômage, le premier ministre se dit heureux de constater que d'une façon générale la situation s'est améliorée. Parlant du cas de la population de Richardsville d'où une demande de secours lui a été envoyée récemment, M. Tilley ne voit pas pourquoi la municipalité de Restigouche ne peut venir en aide à ces gens. Il donne des chiffres pour montrer que la situation financière de la municipalité est bonne et que celle-ci devrait contribuer sa part pour secourir ses chômeurs. C'est en avril 1933 que le nombre de chômeurs a été le plus grand, 12,464 familles, ou environ 60,000 personnes ont reçu à cette date du secours direct. En septembre dernier ce nombre avait diminué à 2,931.

Les pêcheurs ont reçu de l'aide sous forme de bonus et c'est pour maintenir les opérations de la Port Royal and Paper Co que le gouvernement et la municipalité de St-Jean ont consenti à garantir un emprunt que cette compagnie a fait aux banques.

Le premier ministre parle du camp de Sunbury et se déclare satisfait du succès de cette entreprise à date. Il y a actuellement environ 500 hommes au camp, venant des différents comités de la province.

Au sujet de la confection des routes à surface dure, dont le fédéral paiera la moitié du coût, le premier ministre dit qu'il fournira plus d'informations lorsque le bill sera présenté.

Au sujet de l'amendement du chef de l'opposition, le premier ministre ne voit pas pourquoi attendre après le rapport d'une commission d'enquête alors que le gouvernement fédéral est disposé à écouter attentivement les réclamations des provinces maritimes. Peut-être, dit-il, le chef de l'opposition a espoir que son parti revienne au pouvoir à Ottawa ce que le peuple recruta, du reste. Il pourra ainsi obtenir crédit gouvernement fédéral.

M. Tilley donne un rapport de l'état financier des différentes municipalités de la province et déclare que c'est faire erreur que de dire que les municipalités sont accusées à la banqueroute. Il n'y a aucune raison, dit-il de s'alarmer et, comme premier ministre, il ajoute qu'il sera toujours heureux de recevoir des suggestions qui seront de nature à promouvoir les intérêts des habitants de cette province.

Les députés qui ont pris part au débat à la suite des chefs sont: R. J. GILL, libéral, Northumberland; Dr M. I. JEWETT, ministériel, York; A. J. DOUST, libéral, Gloucester.

Madawaska, Me

Continue from page 2

sum of \$136 20. —Mrs Johnny Ayotte of Van Buren was the guest of Mr and Mrs George Gardner Tuesday.

—The Daughters of Isabella will hold their second social meeting Tuesday evening February 27th in Parochial Hall. All the members are invited to attend.

The following committee will be in charge: Adeline Carrier, Chairman, Helen Carrier, Caroline Beaulieu, Emely Carrier, Eva Choismut, Corinne E G Cyr, Marie A Daigle, Mary Frechette, Alma Cyr Beaulieu and Eva LeBel.

—Rev F Roderick Menard of Lile was the guest of Rev E Ouellette Tuesday evening. The Lenten Sermon was given by Rev F. Menard while here.

—Misses Mabel Byran and Claudia Cannan left Wednesday on the excursion for Boston.

—Willie A Daigle left Wednesday on a business trip to Bangor and Waterville.



Have You Seen the Coleman Handy Hot Plate? You'll like this sturdy little stove. It meets practically every cooking need in kitchens, cottages, home laundries, dairies; in fact, any place where clean, quick cooking heat is required. Carry and use it anywhere. It makes and burns its own gas from untreated motor fuel. Lights instantly with a clean, blue-gas cooking flame. Available in Maroon Brown baked enamel or Soft Green porcelain finish. Priced surprisingly low.

The Coleman Lamp & Stove Co., Ltd Toronto, 8, Ontario (H.P.X.)

ASK YOUR DEALER

ATTENTION!

La chasse au Chevreuil est maintenant prohibée. La loi est sévère pour ceux qui ne se conforment pas à ses exigences. Soyez généreux. N'allez pas détruire le gibier inutilement.

Publié par le Club de Chasse et de pêche du comté de Madawaska dans l'intérêt du comté, pour la préservation de nos ressources naturelles.

NOTICE OF SALE

To Thomas B. Martin, of the Parish of St. Andre in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, Emelie Martin, of the said Parish of St. Andre, Widow, and all others whom it doth or may in anywise concern: PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction, in front of the Law Offices of John M. Keeffe, at Grand Falls, N. B., on Friday, the 13th day of April, A.D. 1934, at two o'clock in the afternoon, a certain lot of land situated in the Parish of St. Andre aforesaid, known and distinguished as Lot Number 162, below Powers Creek, in Block One, containing 72 acres more or less, which said lot of land is more particularly described in a certain Indenture of Mortgage from the said Thomas Martin and Emelie Martin, his mother, to me, the undersigned, Cyrille J. Bérubé, of Caswell, in the State of Maine, one of the United States of America, Farmer, which said Mortgage is dated the 22nd day of March, A.D. 1922, and is registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, under official number 22593, excepting and reserving therefrom all that part of said lot, which said part of said lot was conveyed by a certain Deed made by the said Thomas Martin and others, to Pierre Martin, by deed dated May 3rd, A.D. 1930, and which said Deed is duly registered in the office of the above mentioned Registrar of Deeds TOGETHER WITH all the buildings, improvements and appurtenances to the same belonging or appertaining. The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in said Mortgage, default having been made in the payment of the principal moneys and interest there by secured. Dated the 12th day of February A.D. 1934. Cyrille J. BERUBÉ, John M. KEEFFE, Mortgagee Solicitor for Mortgagee 9fs-15fv.

NOTICE OF SALE

To Aurore Michaud Albert of the City of Montreal, Province of Quebec and Emile Albert, her husband, and all others whom it may concern: NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in an Indenture of Mortgage made by Aurore Michaud Albert and Emile Albert, her husband, to Richard Sullivan and Henry J. Sullivan, and assigned to Maxime Albert on the 25th day of February, A.D. 1926:

THERE WILL BE SOLD for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said Mortgage, default has been made in the payment of the same as therein provided, at public auction, in front of the Court, House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, on Saturday the 31st day of March, A.D. 1934, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as follows: —

"All that certain piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Parish of Saint-Hilaire in the County of Madawaska and Province of New Brunswick being described and bounded as follows: — Beginning at a stake on the north side of the highway road between the division line of lands of Victor Albert and Reverend Father Thomas Albert, thence running north to the Temiscouata Railway line a distance of about two hundred feet to a stake at the station road, thence south running along said station road sixty feet to said Vital Audibert's line running west one hundred feet to another stake; thence south along the division line between Victor Albert and said Vital Audibert, running a distance of one hundred and fifty feet to the said highway road to a stake and thence running west along the said highway road a distance of about one hundred and thirty-five feet to the place of beginning; containing two acres more or less. Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated the nineteenth day of January, A.D. 1934. Maxime Albert, J. E. MICHAUD, Attorney Assignee of Mortgage. Solicitor for Assignee. 4fs-15fv.

A VOTRE SERVICE! G. T. KENNEDY Assurance Générale 89, rue de l'Eglise — Edmundston, N.-B. Représentant les principales compagnies d'assurance: Vie, Feu et Accident-maladie. JE NE M'OCCUPE QUE D'ASSURANCE — C'EST MA PROFESSION

Les Activites Sportives **Strike**

DANS LA REGION..... ET AILLEURS

"Il faut entretenir la vigueur de son corps pour entretenir celle de l'esprit" Vauvenargues.

Sports d'hiver a l'Arena samedi

LES ALLSTARS DECLASSENT L'EQUIPE DE CAMPBELLTON

Au cours d'une série de deux parties les Allstars gagnent à Campbellton par un score de 5 à 3 et, ici, par un score de 2 à 1.

Score final 7 à 4 en faveur des Allstars

Au cours de deux importantes parties de hockey dont la première fut jouée à Campbellton la semaine dernière et la seconde jouée ici lundi soir dernier, les Edmundston ont déclassé les Campbellton Tigers-Rangers dans la première série des parties de détail en vue du championnat intermédiaire de hockey de la province. La totalité des points des deux joutes était des gagnants. A Campbellton les scores furent de 5 à 4 en faveur d'Edmundston qui remporta une deuxième victoire ici au pointage de 2 à 1. Donc le pointage final de la série fut de 7 à 4 en faveur des Allstars, qui devront maintenant jouer une autre série de deux parties avec les Bathurst Papermakers dans le but de décider du championnat intermédiaire du nord de la province. Les gagnants de cette deuxième série se mesureront ensuite avec les gagnants du sud de la province, qui ne sont pas encore connus.

Au dire de ceux qui ont assisté à la joute de Campbellton, les Allstars ont surpris les spectateurs qui étaient nombreux, par d'excellentes combinaisons et un jeu bien discipliné. Ils ont su déjouer habilement les mouvements stratégiques de Campbellton dont l'équipe était ce jour-là renforcée par D. Taylor, Lawlor, Brimble et Bourque des Dalhousie Rangers. Milo Gagné encaisa sa deuxième partie, Vic Wasbroad qui a ouvert le pointage, Copie LeBlanc, et Louis Beaulieu chacun un point. Les points des Tigers-Rangers furent comptés par H. Taylor, Mann et Lawlor. L'alignement de Campbellton était le suivant: Pitre, but; J. Murray et H. Taylor, défense; Trites et Mann, centre; D. Taylor et Bourque, gauche. La partie était arbitrée par Walkie Henry de Campbellton et Fred Fournier d'Edmundston.

SOMMAIRE

Première période — 1, Edmundston, Wasbroad, 4 à 5; 2, Edmundston Gagné (Langlais) 11:30; Punitions: Murray, Adams, C. LeBlanc, L. LeBlanc.

Blanc, L. LeBlanc, et D. Taylor. Deuxième période — 3, Campbellton, H. Taylor, 14:05; 4, Campbellton, Mann (H. Taylor, Murray), 17:06. Punitions: L. LeBlanc (2) 2 min. et 3 min.

Troisième période — 5, Edmundston, C. LeBlanc 6:45; 6, Edmundston, Gagné (Langlais), 10:15; 7, Edmundston, Beaulieu (L. LeBlanc), 14:40; 8, Campbellton, Lawlor, 18:50. Punitions: Adams, D. Taylor et H. Taylor.

La partie jouée ici lundi soir dernier a été excitante et suivie par une grande foule d'amateurs. Au début, les deux équipes ont joué de manière circospecte en tâchant de découvrir leurs points faibles. Après 6 minutes de jeu dans la première période, Johnny Murray de Campbellton a ouvert le pointage sur une passe de Mann.

Au commencement de la deuxième période Murray reçut une profonde coupure au-dessous de l'oeil gauche infligée par le bâton de Copie LeBlanc, et dut être retiré de l'arène. Quelques minutes plus tard, Eagles fut envoyé au pénitencier et alors les Allstars se mirent à livrer un assaut formidable à l'ennemi. Au cours d'un va-et-vient autour des filets de Campbellton, Louis Beaulieu scora un point, le huitième de la série pour les Allstars. Pendant la troisième période les visiteurs rangèrent cinq joueurs en bataille sur la ligne d'attaque. Ce fut alors que Vic Wasbroad s'échappa avec la rondelle qu'il fit fronder dans les filets de Campbellton, 4 minutes avant la fin de la période. C. Adams des visiteurs fut légèrement blessé au cours d'une mêlée. Doc Hébert comme gardien de but a fait un excellent travail. Valdron a également fait plusieurs arrêts sensationnels.

La partie était arbitrée par S. D. Watters et Fred Fournier tous deux d'Edmundston.

SOMMAIRE

Première période — 1, Campbellton, J. Murray (Mann) 6:34; Punitions: 0

Le public d'Edmundston et de Madawaska, Me, voudront sans doute ne pas oublier les sports d'hiver qui auront lieu à l'Arena samedi après-midi sous les auspices du Fraser Recreation Council Ltd. Ces sports recevront un cachet international en ce qu'ils mettront en scène des concurrents de la ville d'Edmundston et de la ville de Madawaska, Me. Ce sera, à coup sûr, un événement sportif de premier ordre. Il y aura courses et sauts en patin, souque à la corde (tag of war), patinage de fantasia, etc. Des beaux prix seront offerts aux gagnants.

Les épreuves de ce grand concours commenceront vers les 2 heures de l'après-midi.

Edmundston — Doc Hébert, but; Copie LeBlanc, D. Adams, D. Fullerton, défense; Snap Dickie, Wasbroad, centre; M. Gagné, L. Beaulieu, droite; G. Langlais, L. LeBlanc, gauche.

CLASSEMENT DES JOUEURS

DE LA LIGUE D'EDMUNDSTON

Voici le classement final des joueurs de la ligue de la ville, tel que préparé M. R. Baird, marqueur officiel de la ligue.

Joueurs	Goals	Assists	Points	Punitions
Snap Dickie	10	8	18	7
Copie LeBlanc	6	5	11	2
L. Beaulieu	6	6	12	2
Pete Rousseau	6	5	11	6
Gus Langlais	7	3	10	10
Vic Wasbroad	7	1	8	3
Milo Gagné	4	4	8	6
Len LeBlanc	5	2	7	25
M. Daigle	4	3	7	10
J. P. Roy	5	2	7	9
Edgar Aubé	2	4	6	1
Gérald Fournier	4	2	6	6
C. David	5	1	6	7
L. Perron	1	5	6	4
L. Lapointe	2	4	6	3
R. Wade	2	3	5	4
J. Love	2	2	4	3
F. McLaughlin	2	2	4	6
F. Miller	0	4	4	3
Kit Ouellette	2	1	3	4
M. Fournier	0	3	3	5
D. Fullerton	3	0	3	4
Elton Clair	2	1	3	18
Don Adams	1	2	3	12
G. Lapointe	2	0	2	0
R. Reade	1	1	2	3
C. Hodgson	1	1	2	8
F. Fournier	1	1	2	4
Pat Deschamps	0	2	2	11
R. Martin	0	0	1	6
Y. Hébert	0	0	1	2
O. Soucy	0	1	1	29
Geo. Fournier	0	1	1	9
H. Lévesque	0	1	1	2
G. Hébert	1	0	1	1
L. Murphy	0	0	0	3
T. M. Richards	0	0	0	1
R. Sarabous	0	0	0	1

PARTIES REGULIERES

Equipes	J	G	P	N	Pts
Marchands	9	7	1	1	15
Chevaliers	9	5	3	1	13
Pulp	9	2	5	2	6
Paper	9	0	7	2	2

PARTIES SEMI-FINALES

Chevaliers	2	1	1	0	7
Fraser Paper	2	1	1	0	6

PARTIES FINALES

Marchands	2	0	2	0	0
Chevaliers	2	2	0	0	2

(La série était de 2 parties sur 3)

PARTIE NULLE ENTRE ALLSTARS ET BATHURST PAPERMAKERS

Première partie de la série finale pour le championnat intermédiaire — Deuxième partie ici demain soir. — Une joute rapide et intéressante pour les spectateurs.

POINTAGE 4 A 4

LE HIGH SCHOOL DE CAMPBELLTON VICTORIEUX

Les joueurs du High School de Campbellton déclassent les joueurs locaux et gagnent le championnat interscolaire du nord de la province.

SCORE 4 à 2

Les joueurs de hockey du High School de Campbellton se sont établis champions de la ligue interscolaire du nord du Nouveau-Brunswick, en battant le high school d'Edmundston par un score de 4 à 2 au cours d'une partie jouée ici vendredi soir dernier.

Une foule considérable assistait à la partie qui a été rapide et marquée à plusieurs reprises par d'excellents jeux de combinaison. Nos joueurs ont assiégé la forteresse ennemie au début de la partie mais après cela, ils ont manqué de combativité et les visiteurs ont profité des moindres chances qu'ils avaient pour encaisser des points. Nos joueurs, à notre avis étaient un peu nerveux et n'ont pas donné le rendement qu'ils ont déjà donné dans des joutes précédentes.

Les Campbellton ont enregistré leurs quatre points pendant les deux premières périodes et l'équipe d'Edmundston ses deux points durant la dernière période.

Pour les visiteurs, McCallum scora sur une passe de Trites, Dion sur une passe de Scott, Woods sur une passe de Allanach et Munde encaissa le quatrième point par un effort individuel.

Dans le camp local les points furent encaissés par Carl Bourgeois qui recut une passe de Rosaire Fournier par McKinley qui a fait durant la partie, un excellent travail comme ailier. Une seule punition méritée par les visiteurs, fut infligée au cours de la rencontre.

La partie fut arbitrée par S. D. Watters et Don Adams.

ALIGNEMENTS

Campbellton — McRae, but; Irving Patterson défense; Allanach, Trites, McCallum, Woodsworth, Dion, Munde joueurs d'avant.

Edmundston — Lemieux, but; Scott, McDonald, défense; W. McLean, L. Fournier, R. Fournier, R. Albert, McKinley, C. Bourgeois, L. Albert joueurs d'avant.

Le High School de Campbellton devra maintenant rencontrer les champions du bas de la province pour décider du championnat interscolaire de toute la province.

UNE VICTOIRE DES ENFANTS DE CHOEUR

Au cours d'une partie de hockey très mouvementée qui eut lieu dimanche dernier à St-Basile, entre l'équipe des Enfants de Choeur d'Edmundston et l'équipe des pensionnaires du couvent de St-Basile, les premiers ont rapporté la victoire au pointage de 3 à 2. Les trois points d'Edmundston furent encaissés par Robert D'Amours.

La première partie de la série finale pour le championnat intermédiaire de hockey du nord de la province, jouée ici hier soir entre les Edmundston Allstars et les Bathurst Papermakers, a résulté à une partie nulle de 4 à 4. La deuxième et dernière partie aura encore lieu ici demain soir et la totalité des points décidera des gagnants.

La joute de hier soir a été rapide dès le commencement et les joueurs ont surtout spécialisé dans des lancers de longue distance. Après cinq minutes de jeu, Doran Doucet de Bathurst a ouvert le pointage sur une passe de Morse à Burns. Immédiatement après, Len LeBlanc a scora sur une passe de Louis Beaulieu. Morse a ensuite fait un point sur une passe de Burns qui a lui-même compté sur une passe de Doucet.

Au début de la deuxième période Tito Langlais a scora au cours d'une excellente montée solo. Les Allstars commencent dès ce moment à livrer un assaut rude et soutenu. Beaulieu a enregistré un autre point pour l'équipe locale par un bel effort individuel et ensuite Milo Gagné compta le quatrième point des Allstars au moyen d'une merveilleuse combinaison avec Snap Dickie.

Dans la troisième période, Morse égala le pointage pour Bathurst à un moment où Langlais avait été envoyé au 'frigidarium'.

Copie LeBlanc des Allstars et E. Bourque des Papermakers ont tous les deux fait un excellent travail comme hommes de défenses et aussi en faisant des montées dangereuses.

La partie fut arbitrée par J. H. Noseworthy et Fred Fournier, tous deux d'Edmundston.

SOMMAIRE

Première période — 1, Bathurst, Doucet (Burns, Morse) 5:00; 2, Edmundston, L. LeBlanc (Beaulieu) 6:00; 3, Bathurst, Morse (Burns) 13:00; 4, Bathurst, Burns (Doucet, Morse) 16:00. Punitions: 0

Deuxième période — 5, Edmundston, Langlais, 4:00; 6, Edmundston, Beaulieu, 12:30; 7, Edmundston, Gagné (Dickie) 17:10. Punitions: 0

Troisième période — 8, Bathurst, Morse, 9:00. Punitions: Langlais, Mersereau, Morse

ALIGNEMENTS

Edmundston — D. Hébert, but; Copie, D. Adams, D. Fullerton, défense; S. Dickie, V. Wasbroad, centre; M. Gagné, L. Beaulieu, droite; G. Langlais, L. LeBlanc, gauche.

Bathurst — G. Chamberland, but; G. O'Neill, E. Bourque, défense; T. Morse, Ed. Bourque, centre; D. Doucet, A. Landry, droite; K. Burns, B. Williamson, gauche; G. Mersereau, sub.

UNE VICTOIRE POUR L'EQUIPE DES CHEVALIERS

Les Chevaliers gagnent au pointage de 10 à 6 contre une équipe composée des autres joueurs de la ligue.

La partie d'exhibition jouée dimanche dernier entre l'équipe de hockey des Chevaliers et une équipe Allstar composée de joueurs choisis parmi les trois autres équipes de la ligue a donné les résultats de 10 à 6 en faveur des Chevaliers. On peut dire que ça été une partie amicale dans le plein sens du mot puisque les joueurs ont pris soin de pas se heurter en aucune manière et la partie

Suite à la page 9

ARENA BACHELOR

HOCKEY

Demain Soir 23 Fév à 8h.30 P. M.

Ed'ton Allstars

vs

BATHURST Paper - Makers

Deuxième et dernière partie de la série finale pour le championnat intermédiaire de hockey du nord de la province

IL EST STRICTEMENT DEFENDU DE FUMER PENDANT LES JOUTES DE HOCKEY

Epargnez afin de lui assurer son avenir



Procez-lui un livret-casse revêtant la forme d'un livre, afin de lui enseigner la plus importante vertu sociale : L'EPARGNE

Notre enfant compte sur vous pour débiter dans la vie. La seule manière de lui assurer les moyens nécessaires, c'est de le mettre en état de gagner sa vie honorablement.

L'avenir de vos enfants et leur succès futur, voilà les raisons pour lesquelles vous devez travailler à vous constituer un fonds d'épargne sans tarder.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
 GERANT P. Blanchet
 SUCCURSALE Edmundston, N. B.
 SOUS AGENCE Noel Lizotte, Clair, N. B.

EPICERIES DE QUALITE chez JOS. MICHAUD

Semaine du 23 Février au 1er Mars AU COMPTANT SEULEMENT

- KETCHUP Heinz, grosse bouteille 19¢
- SAVON "Comfort", 10 barres pour 35¢
- SAVON "Cream Olive", la barre 05¢
- OXYDAL, petit paquet, 2 pour 11¢
- FARINE de Sarrasin, 10 lbs pour 25¢
- Cocoa Baker bte 1/2 lb 15c
- SIROP de Blé-d'Inde, canistre de 5 lbs 37¢
- PRUNES sèches 2 lbs pour 23¢
- SEL de table en btes de 2 lbs, 4 btes pour 25¢

POIVRE noir bte 1/4 lb 10c

BISCUITS 'McCormick' de 20c la lb, 2 lbs pour 25c

DECES DE L. SIROIS INFRACTION A LA LOI DES SPIRITUEUX

Lucien Sirois âgé de 19 ans mort à l'hôpital d'Edmundston — Funérailles à St-Hilaire.

Nous regrettons d'annoncer la mort de Lucien Sirois d'Albertine, N.-B., survenue vendredi dernier à l'hôpital d'Edmundston, à la suite d'une courte maladie.

Les funérailles eurent lieu à St-Hilaire au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par le curé de la paroisse l'abbé Daigle.

Le défunt était âgé de 19 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Donat Sirois, d'Albertine, N.-B., cinq frères Aldéric, Patrice, Maurice, Roméo, et Albéo et deux sœurs Rita et Patricia.

L'inhumation se fit à St-Hilaire. Nos sympathies à la famille en deuil.

UN CONCITOYEN SE DISTINGUE

M. Murillo Laporte d'Edmundston, nommé représentant d'Etat pour la Coyne Electrical School de Chicago.

Nous apprenons qu'au cours de leur assemblée annuelle les directeurs de la Coyne Electrical and Radio School de Chicago ont nommé M. Murillo Laporte d'Edmundston au poste de représentant d'Etat, pour cette école. Cet honneur a été conféré à M. Laporte en raison des qualifications suivantes: succès continus qu'il a remportés depuis sa graduation, une grande loyauté envers l'école et l'industrie qu'il repré-

L. P. Guimont autrefois de Frenchville, Me. a été mis en état d'arrestation ici récemment par le constable Médéric Chiasson de la gendarmerie royale, sur l'ordre du constable Racicot de New Carlisle, en Gaspésie.

Guimont est accusé d'avoir enfreint la loi des liqueurs enivrantes et le chef d'accusation date du mois d'avril 1933 alors qu'un prétendu L. P. Gagnon expédia à l'adresse des religieuses de St-Basile un char de foins que ces religieuses n'avaient pas demandé et qui n'était autre qu'un chargement de boissons enivrantes qui fut saisi à Campbellton et puis confisqué. Les agents du gouvernement dans cette affaire prétendent que L. P. Gagnon était un nom emprunté et que le véritable expéditeur du chargement était Guimont. L'accusé a été conduit à New Carlisle où il devra subir un procès.

REMERCEMENTS
 M. Donat Sirois et sa famille d'Albertine, N.-B. désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort récente de Lucien Sirois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles etc. A tous un cordial merci.

senté et l'excellente coopération qu'il a donnée à tous ses confrères gradués. M. Laporte a terminé son entraînement à l'école Coyne de Chicago, en 1930.

UN DECES A NOTRE-DAME-DU LAC

Mme Félix Simard décédée le 13 courant à l'âge de 61 ans — Belle-soeur de M. Alfred Simard d'Edmundston.

Notre-Dame-du-Lac (D.N.G.R.) — C'est avec regret que nous annonçons la mort presque subite de Mme Félix Simard, survenue ici le 13 février au matin. La défunte née Flavie Beaulieu était âgée de 61 ans et 6 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte en outre de son époux, une fille Gilberte et un fils Conrad étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, une fille adoptive Mlle Thérèse Sorel, une sœur Mme E. Morel de Montréal et un frère M. I. Bégin Beaulieu de Notre-Dame-du-Lac. M. Alfred Simard d'Edmundston est un beau-frère de la défunte.

Les funérailles eurent lieu le 18 courant à Notre-Dame du Lac, à neuf heures et demie du matin. La levée du corps fut faite par l'abbé Desbiens curé de St-Rose. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Ernest Gagnon assisté de l'abbé Prudent Beaulieu, curé des Aigles, comme diacre et de l'abbé O. Côté vicair comme sous-diacre. Dans le sanctuaire on remarquait les abbés Charles Pelletier de St-Eusebe, M. Desbiens de St-Rose, René Dumas et Hector Lanouette, ecclésiastages.

Les porteurs étaient MM. E. Dumas, Jos. Couillard, Edras Dubé, Ludger Sévigny, Olympe Beaulieu, et Jos. Cloutier, M. Wilfred Beaulieu portait la croix. Les dames d'honneur étaient Mme Jos. Cloutier, Mme Edras Dubé, Mme Hermine Coutier et Mme L. Sévigny. M. Alfred Beaulieu portait la couronne de fleur et M. Evariste Simard portait la gerbe de fleurs. Les funérailles étaient sous la direction de M. Lévesque de Rivière-du-Loup. L'église était remplie de parents et amies de la défunte.

Il y eut à l'occasion de ce décès un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels, de cartes de sympathies, etc.

Nos sympathies à la famille en deuil.

UNE VICTOIRE

Suite de la page 8
 fut totalement exempté de punitions. Milo Gagné des Chevaliers et Pat Deschamps des Allstars ont entraînés chacun quatre points pour leur équipe. Beaulieu et Copie LeBlanc enregistrèrent chacun deux points ces Chevaliers. Les autres joueurs réussis furent: scores par K. Ouellette et Don Fullerton pour les Chevaliers et par Vic Washbroad, et Elton Clair des Allstars. Dickie a donné trois passes à Deschamps, Len LeBlanc une passe à Gagné, Copie une passe à Ouellette, et Beaulieu une passe à Gagné.

ALIGNEMENTS
 Chevalier: Hébert, but: Copie LeBlanc, Cécile David, Don Fullerton, défense: Beaulieu, L. LeBlanc, Gagné, Martin, Hébert, Ouellette, Sarlabous joueurs d'avant.
 Allstars: Ritchie, but: Clair, Adams, défense: Washbroad, Roy Aubé, Dickie, L. Lapointe, McLaughlin joueurs d'avant.
 La partie fut arbitrée par Doc Ouellette et L. Perron.

NAISSANCES

Est née le 2 février à M. et Mme Lucien Bard, une fille baptisée Marie-Lorraine Parrain et marraine M. et Mme Adolphe Richard.
 Est née le 5 février à M. et Mme Archie Baker, une fille baptisée Marie-Thérèse Parrain et marraine Pascal Daigle et Thérèse Baker.
 Est né le 8 février à M. et Mme Philippe Morin, un fils baptisé Joseph-Roland Parrain et marraine M. et Mme Roderick Pettigrew.
 Est né le 6 février, à M. et Mme Adrien Leclair, un fils baptisé Joseph-Ernest Parrain et marraine M. et Mme Ernest Martin.
 Est né le 13 février à M. et Mme Adolphe Pelletier un fils baptisé Joseph Paul-Emile Parrain et marraine, Emile Picard et Mme Paul Cyr.
 Est né le 19 février à M. et Mme Edmond A. Ouellette, un fils baptisé Joseph, Raymond, Normand Parrain et marraine M. et Mme Wilfred Charvet.
 Est né le 20 février à M. et Mme Plus Powers une fille baptisée Marie Patricia Raymonde Parrain et marraine, M. et Mme George Hébert, Porteuse, Mme Jim Martin.

Autorisation

Les Religieuses Hospitalières de St-Joseph, par la présente, avisent le public que M. Ronald Charrest est officiellement autorisé à percevoir des contributions en faveur de l'Hôpital qu'elles construiront bientôt à Edmundston — au moyen d'assurance-dotation dans la Société Mutuelle L'Assomption.

La générosité de tous et chacun envers cette oeuvre sera hautement appréciée.

Sr. St-Louis, supérieure.
 Ce 18 février, 1934. Saint-Basile, N.-B.

Soirée Récréative

donnée par les élèves de l'Académie — au profit de l'église —

Judi 8 Mars — à 7h.30 du soir

Cette soirée est la première que les élèves de l'Académie organisent, avec le concours des religieuses. — Les parents sont invités à assister à cette soirée.

ENTREE : 35 sous

P. S. — Il y aura répétition pour les enfants à une date qui sera mentionnée plus tard.

A. C. J. C.

Lundi soir à 8 heures — à l'Académie

Assemblée générale des membres du cercle "IMMACULEE-CONCEPTION"

Plusieurs questions importantes à discuter

Tous les membres sont priés d'être présents.

Prière de ne pas oublier la communion en groupe des membres le premier dimanche du mois.

CONTREBANDIERS
CONDAMNES AU
PENITENCIER

Alfred Levesque et Antonio Graveline condamnés à quatre ans de pénitencier — Piuze reçoit un an de prison —

En condamnant Alfred Lèvesque et Antonio Graveline à quatre ans de pénitencier sur chaque chef d'accusation, les trois sentences devant être purgées concurremment, l'honorable juge Wilfrid Laliberté fit remarquer que des recommandations à la clémence lui avaient été adressées par les familles des accusés, mais qu'il devait tenir compte des protestations des honnêtes gens qui désiraient qu'un exemple soit fait contre ceux qui pendant plusieurs années avaient violé les lois et s'étaient moqués de la justice.

"Vous, Graveline", dit-il, "vous avez déjà été condamné par la Cour pour une offense analogue en 1931 et l'on avait alors usé de clémence; non seulement vous n'avez pas tenu compte de cette clémence, non seulement vous ne vous êtes pas amendé, mais encore vous avez fait le commerce de contrebande plus activement que jamais. En considération de ces faits je ne puis user d'indulgence et me vois obligé de vous condamner à 4 ans de pénitencier sur chaque chef d'accusation, les trois sentences devant être purgées concurremment."

"Vous Lèvesque, vous avez été l'âme dirigeante de toute la conspiration c'est vous qui avez mis sur pied toute cette puissante organisation pour faire entrer et vendre illégalement des liqueurs alcooliques principalement dans le district de Québec et dans la région du bas du fleuve. Jusqu'ici, grâce à votre intelligence et à votre habileté vous avez pu échapper à la justice mais vous deviez être puni sévèrement, car il importe que le commerce de la contrebande cesse dans notre province. En conséquence, je vous condamne vous aussi à 4 ans de pénitencier sur chaque chef d'accusation, les trois sentences devant être purgées concurremment."

En outre d'Alfred Lèvesque et d'Antonio Graveline, six autres prévenus reçurent aussi leur sentence, après avoir plaidé coupable.

Azarié Piuze fut condamné par le juge Laliberté qui fit remarquer qu'il était l'un des plus actifs lieutenants de Lèvesque et de Graveline, à 12 mois d'emprisonnement, cette sentence devant être purgée indépendamment de celle qui vient de lui être infligée à la Rivière-du-Soup où il fut condamné à un an de prison pour avoir été trouvé coupable de négligence, négligence qui causa la mort d'un enfant.

O'Neill Lèvesque, dont le procès se termina il y a 15 jours par un désaccord du jury, décida de plaider coupable ce matin. En considérant son état de santé précaire et aussi le fait qu'il avait été sans doute entraîné par son frère, le juge usa de clémence et le condamna à 6 mois de prison.

Georges Cartier, Fred Caron, J.-A. Mercier et Jos Gamache, qui déjà avaient plaidé non coupables, changèrent leur plaidoyer ce matin et admettent leur culpabilité. Les trois premiers furent condamnés à 6 mois de prison sur chaque chef et Gamache reçut une sentence de 3 mois, également sur chaque chef d'accusation, les trois sentences devant être purgées concurremment.

Cinq autres inculpés dans la cause de contrebande ont aussi comparu ce matin, mais devant le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix. Il s'agit de Claude Gagné, de Léo Bergeron, d'Ovide Poirras, d'Oscar Bergeron et de Gérard Laplante. Tous ont plaidé coupables à la triple accusation portée contre eux et se sont recommandés à la clémence de la Cour, alléguant qu'ils n'avaient été que des employés subalternes et n'avaient en aucune façon participé aux profits.

Le juge ajourna la sentence, dans chacun des cas à mardi prochain, le 20 février.

Québec, 19 — Quatre autres accusés en rapport avec la conspiration de contrebande ont été mis sous arrestation hier soir et ont comparu cet avant-midi devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix. Ce sont: Gérard Laplante, Léo Bergeron, Oscar Bergeron et Claude Gagné. Ils ont tous quatre plaidé coupables et la sentence a été ajournée à mardi prochain.

"LA COLONISATION NE RECOIT QUE
LES MIETTES QUI TOMBENT DE LA TABLE

C'est ce que déclare M. André-J. Doucet, député de Gloucester, dans son discours sur l'adresse. — Il demande une loi fixant un salaire équitable.

Fredericton, N.-B. — Mettant en doute la véracité des déclarations de l'honorable premier ministre qui prétend que 678 familles ont été placées sur des lots de colonisation en 1933, M. André-J. Doucet, député de Gloucester, a déclaré en Chambre que la colonisation au Nouveau Brunswick sous le présent gouvernement ne reçoit que les miettes qui tombent de la table des ministres. Il peut, être vrai, dit M. Doucet, que 678 lots ont été approuvés, mais je doute que ce chiffre représente le nombre de familles qui s'y sont établies. Il continue en démontrant l'importance pour la province de favoriser la colonisation l'un des meilleurs moyens d'apporter pour soulager le chômage et diminuer le secours directs.

Malgré que je suis heureux d'entendre que les conditions économiques de la province s'améliorent, il ne faut pas oublier, dit M. Doucet, qu'un grand nombre de personnes vivent encore de la "dole".

Pour lui, le discours du trône est le plus beau camouflage en telle occasion — un mirage trompeur de la réalité. La prédiction du premier ministre au sujet d'un surplus en 1933 est un signe d'optimisme prochain et qu'alors les libéraux seront au pouvoir.

M. Doucet parle aussi des abus qui se commettent dans différents



ministères. Il insiste surtout sur la nécessité pour l'ouvrier de cette province d'obtenir une protection par une loi fixant une échelle de salaires équitable.

LA PROCHAINE
SESSION DE LA
NOUVELE ECOSSE

Halifax, 14 — Le lieutenant-gouverneur W. H. Cavert fera le 16 mars l'ouverture de la 40ème législature de la Nouvelle Ecosse. Le premier ministre Angus L. Macdonald et ses collègues feront leur apparition en chambre pour la première fois depuis les élections du mois d'août dernier, qui donnèrent la victoire aux libéraux. Le premier ministre, qui n'est âgé que de 43 ans et qui est le jeune des premiers mi-

nistres provinciaux du Canada, compte 22 partisans. Les conservateurs, dont le chef est l'ex-premier ministre Gordon S. Harrington, sont au nombre de huit.

L'un des bills qui sera présenté à la nomination d'une commission royale pour faire enquête sur la situation économique de la Nouvelle Ecosse a pour principal but pour le moment de réviser la situation industrielle de la province.

Le nombre des députés n'est plus que de 30, en comparaison de 36 pendant la dernière session. Plusieurs bills de raménagement des sièges ont résisté, depuis 1916, de 43 à 30 le nombre des députés.

HORMIDAS
LAPORTE
DECEDE

René T. Laporte autre financier est également décédé. — Sir H. Laporte ancien président de la Banque Provinciale du Canada

Montréal, 20 — Le monde financier de la Métropole canadienne a perdu deux personnalités très en vue par suite de la mort de Sir Hormidas Laporte, C.P., et de celle de René T. Laporte. Le premier est décédé au cours de la nuit dernière, à l'âge de 83 ans, quant au second il est mort ce matin à l'âge de 53 ans.

Avec la mort de Sir Hormidas Laporte s'achève une belle carrière utilement remplie. Modeste commerçant il y a quelque cinquante ans, il était devenu le fondateur et le président à vi de l'une des firmes commerciales les plus importantes de la Métropole, la maison d'épicerie en gros Laporte, Martin et Compagnie. Maire de Montréal de 1904 à 1906, il avait été durant la guerre président de la Canadian War Purchasing Commission. Membre du Conseil Privé, docteur en Loi et en Littérature de l'Université McGill, il avait été sénéchal par le Roi, Georges V en 1918.

Président de la Banque Provinciale du Canada jusqu'à ce que la maladie l'obligea au repos, il demeurait président-honoraire de la même institution et passait pour l'une des plus belles figures dans les milieux financiers et commerciaux canadiens français. Conservateur en politique, il appartenait aux clubs St-Denis, Montréal, Canadien, Rideau (Ottawa) et Canadian de New York. Il était aussi membre du bureau de direction de nombreuses compagnies et sociétés. Au nombre de ses titres citons encore: directeur de la Chambre de Commerce de Montréal, administrateur de l'Université de Montréal, gouverneur à vie de l'Hôpital Notre-Dame, membre de la Société des Numismates et des Antiquaires, membre du Montréal Jockey Club, etc.

L'honorable M. Laporte avait épousé M^{me} Germaine, en 1874. Il laisse une fille, M^{lle} M. Josephine Laporte et sept petits-fils.

VOTRE FOIE VOUS
MET MAL EN TRAIN

Stimulez la Bile de Votre Foie — Pas besoin de Calomel.

Quand vous sentez météorologique, déprimé, fatigué, nerveux, ou si vous souffrez de divers maux, vous avez besoin de liquides doux et agréables qui stimulent le foie et donnent une sensation de débâtement. Les agents qui font simplement marcher les intestins, tels que sel, huile, eau minérale, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou crétaux ne valent pas assez bien.

Vous avez besoin d'un stimulant pour le foie. Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules pour le Foie) sont le meilleur. Inoffensives. Purement végétales. Répondent à vos besoins. Prenez-les les succédanés. 25c. chez tous les pharmaciens.

NOTICE OF SALE

To the heirs-at-law, executors, administrators and assigns of Romuald R. Gauvin, late of the Parish of St-Leonard, County of Madawaska and Province of New Brunswick, deceased, and to all others whom it may in any wise concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction in front of the Post Office at the Town of St-Leonard, N. B. on Thursday the 12th day of April A. D. 1934 at 2 P.M., all that parcel of land distinguished as lot number Five (5) in the second tier east of the St John River in the Parish of St-Leonard, County of Madawaska and Province of New Brunswick, containing eighty acres more or less, more particularly described in mortgage dated July 30th 1924 given by Romuald R. Gauvin, farmer, and Christie, his wife, (both since deceased) to Alfred A. Lebel of the Town of St-Leonard in the County aforesaid, trader, which said mortgage is duly registered in the Registry Office for the County of Madawaska, as no 24719, at pages 150-153 Book 5-3 TOGETHER WITH all the buildings, improvements and appurtenances thereto belonging.

Above sale is made pursuant to a power of sale contained in said mortgage, default having been made in the payment of the principal money and interest thereby secured.

Dated at St-Leonard, N. B., this 15th day of February A. D. 1934.

ALBERT A. LEBEL, Mortgagee.

Emile BOUCY, Solicitor for Mortgagee.

40-2267

Faites disparaître les
PUSTULES

sur la PEAU
par des Frictions au



Agents vendeurs: Harold F. Ritchie & Co., Limited, Toronto.

NOTICE OF SALE

To Fred Durpeau, of the Parish of Saint Andre in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, the heirs, executors and administrators of Aggie Durpeau, his wife, deceased, and to all others whom it doth or may in any wise concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction, in front of the Law Offices of John M. Keeffe, at Grand Falls, N. B., on Friday, the sixth day of April, A. D. 1934, at the hour of two o'clock in the afternoon, all that certain parcel of land known and distinguished as the north eastern half of Lot Number Six, in Tier One, Cyr Settlement, in the said Parish of Saint Andre, in the County of Madawaska aforesaid, containing fifty acres more or less, more particularly described in a Mortgage given by the said Fred Durpeau, and Aggie Durpeau, his wife, (since deceased), to me, the undersigned, Thomas Goddard, of the Parish of Saint Andre aforesaid, Farmer, which said Mortgage is duly registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, in Book "R2" of records on pages 54, 55, 56 and 57, inclusive, as Number 18349 TOGETHER WITH all the buildings improvements and appurtenances thereto belonging or appertaining.

The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in the said mortgage, default having been made in the payment of the principal money and interest thereby secured.

Dated this first day of February, A. D. 1934.

Thomas GODDARD, Mortgagee.

John M. KEEFFE, Solicitor for Mortgagee.

915-867.

NOTICE OF SALE

IN THE SUPREME COURT, KING'S BENCH DIVISION.

BETWEEN:

Thaddeus Couturier, Plaintiff,

and

Dolina Ouellet and Odilon Dufour, Defendants.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of the Writs of Fieri Facias to me directed and issued in the above suit and dated the first day of June A. D. 1933, I have for want of goods and chattels, seized the lands hereinafter described as follows:—

"All that certain piece of land situated in the Town of Edmundston, bounded on the front by northern side of Canada Road so called, and measuring in width fifty five feet; on the upper side by land owned and occupied by Thaddeus Couturier, and on the lower side by land owned and occupied by Mack Dumont and Eddie Ouellet, and at the rear by a line parallel with said Canada Road or by land owned by Fraser Companies Limited."

Together with all buildings and appurtenances, belonging or in any manner appertaining thereto, which shall sell the same to satisfy the said Writs of Fieri Facias at public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, at 1:30 o'clock in the afternoon, on Monday the Twenty-sixth day of February A. D. 1934.

Dated this Nineteenth day of January, A. D. 1934.

John B. HELLANDSON, High Sheriff, Madawaska County.

5105-2447.

Advertisement for Silverwood's Milk Products. It features an illustration of a baby sitting on a can of Silverwood's Evaporated Milk. The text reads: "Le-Dessus avec un beau produit LA SANTE du bébé sera protégée si vous lui donnez amplement du Lait Evaporé Silverwood's. C'est un produit supérieur — le lait provient de troupeaux laitiers de choix fabriqué avec soin, et mis en boîte parfaitement. Riche au-dessus des exigences du Gouvernement. Deux Grandeurs: 6 onces (Bébé) 16 onces (Grosses). En vente chez tous les principaux Epiciers. SILVERWOOD'S MILK PRODUCTS Ltd 2 South Market Wharf — Saint John, N.B. Une organisation de produits laitiers entièrement canadienne, propriété de plus de Cinq Mille personnes comprenant les Employés, les Producteurs et les Clients. LAIT Evaporé Silverwood's"

LA PAGE DE LA JEUNESSE

MAGASIN

BLACK & WHITE

Prix Speciaux Semaine du 23 au 1er mars

Soupe au Poulet, la bte Clark's Chicken Soup, per tin	10¢
Gruau avec prime, pqt Quaker Rolled Oats, with china, pkt	31¢
Allumettes — Matches 2 btes — 3 pkgs	27¢
Oignons No. 1 — Onions 6 lbs for	25¢
Figues dans le sirop, Figs in syrup, per tin, la bte	25¢
Savon "Dollard", 10 barres "Dollard" Soap, 10 bars for	29¢
Puffed Wheat Quaker le paquet — per pkt	12¢
Flocons de Savon "Princess" Soap Flakes — large pkt — gros pqt	15¢
Biscuits au Soda, 2 pqt Christie's Soda Crackers, 2 pkts	25¢
Cocoanut en filaments, la lb Shredded Cocoanut, per lb	22¢

LIVRAISON A DOMICILE
Tel. 144-2 — Rue Canada
AU COMPTANT SEULEMENT

Si vous désirez de l'Assurance adressez-vous toujours à:

E.-J. HUBERT

représentant d'assurances de toutes sortes, ayant plusieurs années d'expérience dans cette ligne et vous offrant un service sans égal. — Autorisation spéciale pour émettre vos polices immédiatement sur demande.

Bureau: 31, rue Canada — Téléphone 250.

BUREAU DE PLACEMENT:

Désirez-vous un emploi comme servante dans un hôtel ou maison privée? Donnez-nous votre nom et vos références. Avez-vous besoin d'une bonne servante? Nous pouvons vous en trouver avec de bonnes qualifications.

ARTICLES D'ECOLE
Cahiers — Crayons — Sacs d'Ecole
Sets de Mathématiques — Livres d'histoire
PIPES — TABACS — CIGARETTES
Nous teignons les Chaussures et les Habits

PHILIPPE MONETTE,
Edmundston, N.-B.

Chronique

Collège Ste-Anne, Church Point, N. E.

La veille de la rentrée, le Collège Sainte-Anne invite toutes les écoles du long de la Baie Sainte-Marie à une séance de cinéma. Par centaines les petits spectateurs se pressent dans l'immense salle de théâtre. Quel plaisir de voir ces yeux captivés par l'écran; à en juger par leur rire et leurs applaudissements les invités ont bien joliment apprécié et tous se sont promis, à l'occasion, de ne pas manquer une si belle fête.

La rentrée a lieu samedi, le 13 janvier. Les élèves reconnaissent à peine Church Point sous son spacieux manteau de neige. La surprise augmente encore en constatant que les nombreux lacs des environs sont solidement gelés, qu'à l'intérieur même d'une magnifique glace les attend dans la patinoire! La vague de froid a passé aussi par la baie Ste-Marie et a fait descendre le thermomètre comme il ne l'a pas fait depuis plusieurs années. Tous les jours, donc depuis la rentrée, vrai record pour le S-O de la N-E nous avons joliment patiné sur la patinoire soit sur les lacs tout près du collège.

Profitant de circonstances si favorables, les joueurs préparent leurs équipes. Depuis longtemps on n'avait vu à Church Point si belle glace et par suite un tel entrain et un tel enthousiasme au jeu. Sont capitaines de la première ligue: Elie Comeau de Comasville, N.-E. Char les Doucet St-Bernard, N.-E., Dismas Bougreau, Moncton, N.B.

De la deuxième ligue: F. Léger, Pindney's Point, N.E., N. Gagnon, Drummondville, N.B., P. Thériault, St-Bernard, N.E., R. Arsenault, Grand Etang, Cyr's Breton. Les Petits imitent les grands, partagent avec eux l'usage de la patinoire intérieure et organisant leurs jeux.

Le lendemain même de la rentrée tous se rendent au théâtre pour une séance de cinéma. La mélancolie des premiers jours ne résiste pas devant une soirée si gaie et si intéressante. Le P. Supérieur alors nous présente le R. P. Jean Robichaud, nouvellement arrivé de Paris où il a obtenu sa licence-ès-lettres d'enseignement. Nos applaudissements prolongés lui souhaitent la bienvenue. Le P. Supérieur, assuré que nous gagnerons en intensité ce que nous perdrons en durée pour les études nous permet désormais de nous lever un quart d'heure plus tard le matin; faveur particulièrement agréable après les douces vacances de Noël!

Mais il faut penser aux examens du premier semestre. Aussi qu'ils passent rapidement ces quelques jours réservés à revoir les programmes de Noël. Tout est terminé pour le 30 et le lendemain, le R. P. Supérieur, entouré des membres de la Faculté, proclame le résultat des examens. En somme, semestre très satisfaisant aussi nous accordent-ils un congé pour le reste de la journée.


Selon une pieuse coutume de Ste Anne, le dernier dimanche de janvier a été un jour de reconnaissance. A la messe, le P. Supérieur nous dit en quel consiste cette vertu si belle et si rare, comment Notre-Seigneur et les grands cœurs nous en donnent l'exemple et combien il nous importe à tous, comme hommes et comme chrétiens, de pratiquer fidèlement une vertu hélas trop souvent oubliée et négligée. Parce que les principes sans application restent dans la vague, après nous avoir invités à prier pour nos bienfaiteurs personnels défunts et vivants, il nous lut une longue liste des bienfaiteurs du Collège Sainte Anne pour l'année 1933-34.

Les événements intéressants se multiplient. Dimanche, le 4 février, le collège en corps se rend à l'église paroissiale pour y célébrer avec la paroisse la fête du Saint-Coeur de Marie. La chorale du collège avec brio donne une messe en partie sous la direction du P. Kennedy. Le jeudi dans l'intimité de notre chapelle artistement décorée, nous chantons les beautés de ce Coeur si pur et si virginal.

Le 11 février s'ouvrent nos quarante heures. Tous les suivent avec une visible piété. Les visites libres sont nombreuses et quel plaisir en-

LE SCOUTISME

Par Paul Bélanger, S.J.



Or, à la troupe, naturellement l'Éclairé se redresse, comme on le fait, dit-on, devant le noble Apollon du Belvédère à Rome. Pourquoi donc? Parce que, sur son honneur, l'Éclairé s'est engagé à bien faire toute sorte de bonnes petites choses, à pratiquer, de-ci, de-là, maintes petites vertus naturelles, pour des motifs naturels. Sur son honneur il motive naturel, mais qui fait bien rarement grâce à l'enfant. Il est pris! Faites courir en plus parmi la troupe, d'une patrouille à l'autre, la joyeuse émulation scout et l'enfant est encore pris par un de ses faibles naturels. Souvenez-vous encore que la règle scout suit partout son garçon à l'école, à l'église, à l'usine, à la maison et que partout vous pouvez opposer à l'Éclairé qui fait le mot magique: "Allons! es-tu Éclairé?" et vous avez un enfant de plus en plus "prêt". Parlez-lui de communion quotidienne, il vous entend de mieux en mieux; parlez-lui de plus d'application en classe pour l'amour de Jésus, vous l'ennuyez de moins en moins; proposez lui une corvée sans joie et sans récompense, vous lui faites de plus en plus plaisir. Que lui est-il donc arrivé, en deux mots? On l'a éloigné des occasions pernicieuses, on a créé autour de lui une atmosphère attentivement appropriée à lui faire aimer la vertu naturellement d'abord, selon ses bons penchants, ses goûts, son âge, pour lui faire pratiquer ensuite coûte que coûte, comme un homme, comme un vrai catholique, pour des motifs sur-naturels.

Comment ensuite le scoutisme seconde-t-il la vie intellectuelle? En prenant encore l'enfant tel qu'il est. Il n'y a qu'un livre que l'enfant ouvrirait volontiers, potir s'instruire: celui de la nature. Le scoutisme le lui ouvre et le lui explique au grand air! Ce que le petit ne déteste pas du tout.

Le garçon a toujours quelque aptitude spéciale; il est susceptible de tendre vers telle profession, tel métier. Le scoutisme étale devant lui toute une kyrielle de spécialisations sommaires adaptées à son âge. L'enfant n'a qu'à choisir. Quelle sabbatine! Il est si rare qu'on lui en donne la chance! Vous avez à l'ingénieux système des brevets.

Enfin, et c'est peut-être la plus jolie merveille du scoutisme: dans la troupe, le garçon se passionne pour son éducation propre, il apprend par lui-même, il se découvre de l'observation, de l'imagination et de la réflexion, il y prend goût, il s'enthousiasme! Il faut qu'il découvre quelque chose! Mais pourtant le scoutisme n'est pas une école complète. Le garçon s'en est bientôt rendu compte. Il s'est enthousiasmé à la troupe pour toute étude qu'il aimait, il sent maintenant le besoin de s'enthousiasmer même pour les études qu'il aime moins, s'il veut être conséquent avec lui-même, s'il veut vraiment il a pris goût à sa propre éducation intellectuelle.

Comment enfin le scoutisme seconde-t-il l'éducation physique? Mon Dieu, on dit bien des choses en matière d'éducation physique. Mais qui ne féliciterait pas le scoutisme de nous avoir fait découvrir le gymnase dans le chant et les prières des réunions générales devant la saie eucharistique exposée. Même la nuit, les groupes d'élèves se succèdent de nuit en nuit, que de grâces ont dû descendre dans le secret de leurs cœurs pendant ces heures d'effort et de prière!

Le 11 février 1934

Petite Direction

POUR FEVRIER

A la fin de ce mois va commencer le saint temps du carême. Un fidèle enfant de l'Eglise se fait un devoir de s'y préparer par le recueillement, de le sanctifier par la pénitence et la prière.

D'abord, vous ne prendrez point part aux folies du carnaval. Si vous vous accordez chez vous quelque réjouissance, que ce soit honnêtement et dans le Seigneur.

L'Eglise vous comble aux prières des Quarante-Heures. Venez rendre vos hommages à Jésus-Hostie, indignement outragé par les hommes.

Oh! oui, profitez de ces précieuses journées pour ADORER, REMERCIER notre divin Sauveur, pour REPARER votre passé et SOLICITER DES GRACES pour l'avenir.

Humilitez-vous en assistant à la cérémonie du mercredi des Cendres.

néral de ne jamais recréer et développer physiquement son Éclairé sans du même coup l'instruire au moins un petit peu et lui donner l'occasion de quelque bonne petite action méritoire! L'enfant s'amuse moins pour cela? Mais non! D'abord on pourrait dire, sans être trop paradoxal, que tout le scoutisme lui-même est un grand jeu. Et puis, s'il est sincère l'Éclairé ne trouve ni le temps, ni le goût d'aimer le jeu pour le jeu.

C'est qu'à la troupe, en un mot, tout se tient: c'est qu'à la troupe, vie religieuse, vie intellectuelle, vie sportive ne peuvent se séparer. Ces abstractions servent avant de nous en scoutisme. Educateurs, hommes d'œuvres, voulez-vous l'immense consolation d'éduquer sur un point dans l'âme de l'enfant sans que sur les autres Satan ait le pouvoir de tout renverser, ne considérez donc pas le scoutisme comme un intrus au Canada français.

Reste une grosse question. Comment faire faire du scoutisme à nos petits Canadiens français, afin que leur race et leur foi y trouvent entièrement leur compte?

La sauvegarde de la foi et des qualités de la race est évidemment pour tous d'une très grande importance, surtout en scoutisme: seuls, des intérêts, moutains ou financiers commanderaient de soutenir le contraire!

Declarons-nous la guerre aux boy-scouts, canadiens-français, en parlant de la sorte, c'est-à-dire à ceux de nos églises qui sont dans des troupes à majorité anglaise et protestante, soit dans des unités canadiennes-françaises étroitement liées à la Boy-scout Association, ayant son siège à Ottawa? En fait, nous ne renions pas ces petits. D'abord, puisqu'ils veulent faire du scoutisme, ce n'est pas à nous de leur reprocher; puis, s'ils ont pris le scoutisme, aux seuls endroits où ils le pouvaient trouver jusqu'ici, gardons-nous de leur être trop sévères.

Les FRUIT-A-TIVES rendirent l'usage des bras et des jambes

... déclaré sous serment par une victime du rhumatisme!

AFIN que d'autres puissent bénéficier des faits et qu'ils puissent en être sûrs, M. Love a fait volontairement une déclaration sous serment concernant le soulagement que lui ont donné les Fruit-a-tives. M. Love dit:

"Je Déclare Solennellement que je fus gravement frappé de rhumatisme il y a quatre ans. Je ne pouvais me remuer les bras ou les jambes et je dus garder le lit pendant plusieurs mois. Je commençai à prendre des Fruit-a-tives. Après cela, je pus bientôt me lever. Je me porte bien maintenant et j'ai retrouvé le complet usage de mes mains et de mes jambes."



M. John Love
Toronto, Ont.

Une déclaration sous serment à l'effet de ce qui précède a été faite devant notaires, à Toronto, le 24 octobre, 1933. Original au dossier.
Fruit-a-tives—25c et 50c à l'épave pharmaceutique

Chronique de la Crèche

1015 NOTRE ENFANT

SAINT-VINCENT DE PAUL
QUEBEC

La Reconnaissance- vous ?

Qui n'a lu, un jour ou l'autre, dans sa jeunesse, de ces contes fantastiques ou, dans l'ombre propice, quelque ombre malaisante, masquée armée, cruelle, cynique, enfonce lentement, avec des ricanelements d'enfer, une dague acérée au cœur d'une victime impuissante et terrorisée ?

Qui n'a eu froid dans le dos en imaginant pareil spectacle d'épouvante ?

Qui n'a eu compassion en son âme pour l'agonie de la personne au cœur transpercé ?

Qui n'a éprouvé horreur et dégoût pour l'anonyme meurtrier ?

Or, il s'agit de noter, le bien, de simples contes.

Que de réalité cependant sous la fiction de l'écrivain imaginaire !

Pareils sentiments d'assassins, pareille cruauté, pareille jouissance dans le crime secret se rencontrent trop souvent, hélas ! parmi nos populations.

En voici l'exemple le plus récent :

— o —

Une jeune fille de réputation moyenne, un peu jeune, un peu légère, un peu imprudente, un peu vaine, un peu indépendante, un peu sensible aux attentions, un peu préoccupée de mariage, mais honnête, s'absente du village.

La famille qui, autrefois, connut l'aisance, connaît maintenant la véritable gêne. Il faudrait travailler impossible de dérocher quelque besogne de pain-pied. On se résigne donc à descendre, et, sans avertir tout le village, humblement, on accepte une modeste besogne de servante à la ville.

Les parents ont leur bien légitime amour-propre; interrogés, ils répondent que leur fille est en promenade, chez des amis, à Québec.

Mais les commères, ne sont point satisfaites. Elles n'ont obtenu ni le nom ni l'adresse de tels amis. Et ce, amis, de quand datent-ils, s'il vous plaît? On ne les a jamais vus au village, ni connus. Du reste, qui croirait qu'étant si bien éduquée, on s'imposât pendant des mois — car des mois bientôt avaient passé — à des amis ainsi recrutés du jour au lendemain? Non! décidément, il y avait un autre motif et, puisqu'on ne le déclarait point, il était sûrement honteux; et comme elle était fille, il devenait évident que l'absence était déshonorée; et comme on la laissait à Québec, il était facile de conclure qu'elle cachait sa honte à l'abri de l'hôpital de la Miséricorde.

O rigoureuse logique de la curiosité malveillante, que voilà bien ton chef-d'œuvre !

D'une supposition infernale, tu fais une réalité dogmatique; et ton dogme, tu le proclames à toute oreille qui sollicite une nouvelle, une confidence, un secret.

— o —

A Québec, la petite servante est loin de se douter qu'à belles dents, au village, dont elle a la nostalgie, on déchire sa réputation de vingt ans. Son dévouement lui fait accepter la séparation. Elle écrit à sa mère, elle écrit à son curé qu'elle a hâte de pouvoir retrouver le milieu familial; que les dangers à la ville sont grands, et que seul un besoin pressant devrait induire une jeune fille à risquer l'aventure d'une vie isolée et pauvre parmi la foule indifférente des cités.

— o —

—Moi, à votre place, dit, un jour, un commère à une autre commère, je sais bien ce que je ferais. Je lui écrirais un billet pour lui dire que son jeu est découvert, qu'elle n'a pas besoin de tant se cacher, que tout le monde est renseigné sur son compte. Ça lui apprendrait à se moquer de nous.

—Vous n'y pensez pas, chère dame. Horrible! je ne voudrais pas même le lui dire. Les tribunaux sont là.

—Justement. Ecrivez, mais ne signez pas. Défigurez votre écriture. Mélangez votre lettre à la poste du village voisin. Et puis, vous allez

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND



Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO LIMITED, MONTREAL

La race bovine...

Suite de la page 4

Le Canada, le Royaume-Uni la Nouvelle-Zélande et le Sud Afrique ont fourni des quantités appréciables de laine aux Etats-Unis en ces dernières années; l'Australie venait en premier lieu sur la liste. Parmi les pays non britanniques, l'Uruguay et l'Argentine sont des sources importantes.

Une enquête indique que la pourriture rose des pommes de terre aux Iles Britanniques est beaucoup plus répandue qu'on ne croit généralement. Dans des conditions d'humidité excessive en cave, la maladie cause de lourdes pertes.

par certaines de ses caractéristiques qui dénotent de très grandes aptitudes à la production laitière.

Mais ce qui fut de nature à faire apprécier plus judicieusement la vache Canadienne et à illustrer d'une façon étonnante l'erreur que l'on a commise en la négligeant pour donner la préférence à des races étrangères, ce fut premièrement la grande rusticité qu'elle a manifestée dès qu'elle fut mise en comparaison avec les autres vaches à ce point de vue. Pendant qu'un grand nombre de troupeaux de vaches importées étaient décimés de nouveau, par la tuberculose ou par diverses maladies importées chez-nous avec elles, la vache Canadienne progressait physiquement à mesure que l'on améliorait les soins à son égard. Puis le contrôle laitier vint en second lieu justifier les conservateurs de la race bovine Canadienne et nous la faire apprécier davantage.

Les vaches de la province de Québec, prises dans leur ensemble, donnent en moyenne 4,500 lbs de lait à 3.8 p. c. de gras, par année. Ces sujets sont en grande majorité des sujets de race pure importés chez-nous depuis 1885, auxquels on a donné une attention particulière, ou des sujets provenant de leur croisement.

Voyons maintenant ce que nous révèle le contrôle officiel du Livre d'Or appliqué sur des vaches Canadiennes. Toutes les génisses âgées de 2 à 3 ans soumises au contrôle en 1932, ont produit en moyenne 7358 lbs de lait et 377 lbs de gras, c'est-à-dire 4.53 p. c. Les vaches Canadiennes âgées de 3 ans ont produit en moyenne 8,789 lbs de lait, 387 de gras, c'est-à-dire 4.57 p. c. et les vaches adultes ont produit 10,325 lbs de lait, 446 lbs de gras, c'est-à-dire 4.33 p. c. Depuis 1922 la production des vaches Canadiennes soumises au contrôle officiel du Livre d'Or a augmenté en moyenne de 2,000 lbs par classe et la moyenne du pourcentage de gras de lait produit par les vaches Canadiennes depuis cette date est de 4.55 p. c.

Si nous considérons que les troupeaux de bovins Canadiens, d'une façon générale ne sont pas sur les fermes les plus productives de la province de Québec et si nous considérons, en plus, que la forte majorité des éleveurs de bovins Canadiens qui ont pratiqué le contrôle officiel de leurs vaches, n'étaient pas expérimentés dans cette entreprise, ces résultats sont encore plus impressionnants.

La Société des Eleveurs de Bovins Canadiens qui n'a aucune animosité contre les races étrangères qui sont maintenant riches dans notre pays est tout de même très heureuse de voir son œuvre appréciée à sa valeur. En plus, les nombreux témoignages d'appréciation qu'elle reçoit en faveur de la race bovine Canadienne sont pour elle un stimulant qui la porte à travailler davantage au perfectionnement de son œuvre afin que la vache Canadienne reprenne au plus tôt sa place dans notre province, et qu'on ne lui fasse perdre dans le passé. Aussi le mot d'ordre est-il donné à chacun de ses membres, de faire en sorte que notre Société soit en mesure de répondre aux nombreuses demandes que nous recevons continuellement de cultivateurs de toutes les régions de la province et même des Etats-Unis, qui reconnaissent maintenant les qualités de la vache Canadienne et désirent s'en procurer. En plus nous demandons à ceux qui sont disposés à vendre de bons sujets de bien vouloir en avertir le Secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, ont le bureau est à l'École de Laiterie, St-Hyacinthe, afin que celui-ci puisse satisfaire les nombreux acheteurs qui s'adressent à lui.

—Très bien! Voyez, j'écris de la main gauche.

—Imaginez un peu ce qui se passa au cœur de la petite servante, quand elle apprenait, mais de ce qui s'était réellement passé, dit-il, à sa cachette.

Le doute monta bientôt à l'esprit du père, à celui de la mère, puis, à l'esprit de M. le Curé.

L'honnête fille prenait maintenant figure de menteuse et d'hypocrite aux yeux des siens.

—La reconnaissance-vous la cruelle et traîtresse blessure infligée, dans l'ombre favorable, par une ombre anonyme et cruelle ?

—Et comprenez-vous que le conte fantastique est parfois pathétique réalité ?

V. GERMAIN, ptre
ADOPTIONS: 10 en février, 26 en 1934.
AUMONES: Par courrier, \$60.40, des visiteurs, \$28.00.

André St-Pierre, secrétaire,
Société des Eleveurs de Bovins Canadiens

Cartes d'Affaires

Avocat
F. Dodd Tweedie
Edifice RICE
rue Canada
Edmundston, N.-B.

Avocat
J.-E. MICHAUD
M. P.
Edifice du Greffe
rue du Pont
Edmundston, N.-B.

LIVRES
Louez les meilleurs livres à la
Bibliothèque Paroissiale
5c pour 10 jours
Salon de l'Académie

Avocat
Albert J. DIONNE
B. A.
Notaire Public
Palais de Justice
Edmundston, N.-B.

Collecteurs
Credit Guarantee
Percepteurs de Vos Crédits en souffrance
29, rue Canada
Edmundston, N.-B.
C. P. : 734 — Tél. : 323

Fleurs Naturelles pour toutes occasions
CAMBER
THE FLORIST
Woodstock, N. B.
Telephone No. 17-21
Toutes commandes seront expédiées avec promptitude.

Avocat
I.A.M. Chamberland
B. A.
Bureau d'Enregistrement
Rue du Pont
Edmundston, N.-B.

Médecin
Dr HONORE CYR
Médecin-Chirurgien
OULISTE
Spécialité : Examen de la vue et traitement de la gorge.
SAINT-BASILE, N.-B.

SPECIALISTE
Dr ALF. POWERS, L. M. C. C.
Hôpitaux de Paris et New York
SPECIALISTE
YEUX — GORGE — NEZ — OREILLES
Bureau au No. 33, rue Canada
au-dessus de la Pharmacie Stevens
ancien bureau de feu Max.-D. Cormier.

Dr A. M. SORMANY
RAYONS-X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES
Heures de bureau : —
8 heures à midi — 1 hre à 4 hres de l'après-midi
— 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous.

Architectes
ARCHITECTES
BEAULE & MORISSETTE
SPECIALITES: Edifices publics et religieux, constructions à l'épreuve du feu,
OSCAR BEAULE **ALBERT MORISSETTE**
A.A.P.Q. & R.I.C.A. B.A. A.A. A.A.P. R.I.C.
21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

La Besace de Haine

par JEAN FERROU

Tous droits réservés, 1928, par Edouard Garand, 1423-27 rue Ste-Elizabeth, Montréal, où l'on peut se procurer ce volume à 25 sous. Par la Poste: 30 sous

Feuilleton No. 6

—En ce cas, c'est notre escorte !
—Alors ? interrogea Regaudin en tirant à demi sa rapière du fourreau.
—Alors, répliqua Pertuluis en tirant tout à fait sa rapière, jetons-nous dans ces taillis et attendons. Achever un homme à demi mort, n'est-ce pas ?
—Aucune, aucune, cher Pertuluis !
—Donc, ce sera ici, Regaudin ?
—Maintenant entendons-nous : moi j'embroche l'escorte, et toi tu cours à la charrette et tu piques.
—Entendu, mais silence, souffla Regaudin, on approche !
La charrette n'était plus qu'à trente verges, des taillis derrière lesquels les deux grenadiers venaient de s'embosquer.
Quatre gardes marchaient de chaque côté de la charrette, tous silencieux. Et dans la charrette, sur une couche de paille, gisait Jean Vaucourt qui avait l'air de s'endormir doucement. La lune éclairait son visage pâle, et une couverture le couvrait jusqu'au menton. A ce voir ainsi, immobile, on avait peine à voir un cadavre.
—Au moment où on allait passer devant les taillis, deux cris féroces retentirent dans la nuit silencieuse :
—Taille en pièces !
—Pourfends et tue !
Et en poussant leurs cris de guerre, Pertuluis et Regaudin se ruèrent la rapière au poing, contre l'escorte.
Au premiers choc deux gardes dégringolèrent de leurs montures, gravement atteints par les rapières des bravi.
La voix de Jean Vaucourt tonna :
—Sus aux chenapans !
Pis par surprise, les gardes s'étaient reculés laissant la charrette à découvert.
Regaudin prit son élan.
Les gardes se ressaisissaient et dégainaient en constatant qu'ils avaient affaire à deux hommes également. Oui, mais c'étaient peut-être deux hommes qui en valaient vingt ! Car Pertuluis fonçait sur eux et les forçait à reculer encore.
Regaudin avait donc profité de la confusion d'un coup de rapière il descendit le cocher de son siège, en un tour de main il eut dételé l'échelle qui tirait la charrette sur laquelle il grimpa, et féroce il fonçait l'épée menaçante, sur Jean Vaucourt.
Cette scène s'était passée en trois ou quatre minutes, tandis que Pertuluis se contentait de tenir les gardes en respect à quelques pas plus loin.
Trop faible même pour opposer une résistance, le capitaine des gardes s'était mis sur son séant et il avait pris un pistolet à sa ceinture. Et voyant surgir Regaudin il éleva son arme et s'appêta à tirer à bout portant. Déjà le grenadier allait sentir sa rapière pour porter un coup terrible, déjà Jean Vaucourt pressait la détente.
A cet instant l'attention des deux hommes fut brusquement attirée par un bruit curieux dans les buissons qui bordaient la route. Une haute silhouette humaine venait de bondir à travers ces buissons, puis elle s'était soudainement baissée vers le sol, elle avait ramassé l'épée de l'un des deux gardes tombés sur le chemin, puis, se remassant pour ainsi dire sur elle-même, cette étrange silhouette sauta tout à coup sur la charrette.
Alors, dans cette seconde qui s'était retenue dans la surprise de l'immobilité tous les acteurs de cette scène, un long sifflement sardonique s'éleva dans la nuit, et une voix sardonique tonna :
—Par les deux cornes de sainte !
A l'instant même le grenadier avait une goutte d'épée tranchée et

gorge, et il aperçut, le dominant, un grand diable que, dans la lune, qui l'éclairait nettement, il reconnut pour le mendiant rencontré quelques minutes auparavant.
—Flamard ! rugit-il avec une terrible épouvante.
En entendant ce nom, Pertuluis lança une malédiction et, pris de peur, se jeta dans les taillis.
Regaudin avait lâché sa rapière sur la paille de la charrette et s'était laissé tomber sur la route au risque de se briser les os. Mais il était tombé à quatre pattes, un peu étourdi et l'effroi lui mangeant le ventre. Il se redressa avec un juron bondit vers les taillis, mais non assez vite qu'il n'entendit derrière lui un rire énorme éclater.
C'était Flamard qui s'était jeté à son tour en bas de la charrette, et, avant que Regaudin eût réussi à atteindre les taillis, il lui enfonçait dans les reins de deux poings la pointe de son épée.
Le grenadier poussa un cri effrayant. Il se rua dans les buissons. Flamard se rua derrière lui, criant :
—A nous deux, maître Regaudin !
Mais une ombre à ce moment se dressait rapidement entre Regaudin et lui, c'était Pertuluis qui alors, vivement sa rapière dans le venant de Flamard.
—Ah ! ah ! monsieur le chevalier de Pertuluis ! se mit à rire Flamard.
A l'instant même la rapière de Pertuluis s'échappait de sa main et Flamard lui enfonçait deux poings d'acier quelque part dans l'épaule gauche !
Pertuluis jeta un cri de douleur, fit volte-face et, s'élançant dans les taillis, il détaña avec la rapidité du cerf et se perdit dans la nuit laissant, comme son compère Regaudin, un peu de son sang et sa rapière sur le champ de bataille.
Flamard riait doucement.
Jean Vaucourt s'était dressé sur le bord de la charrette et, tout joyeux, demandait :
—Est-ce vous vraiment, Flamard mon ami ? N'est-ce pas un rêve que je fais ?
—Capitaine, répondit le spadassin, votre surprise n'est pas molinée que la mienne, je vous rejoins après avoir couru après vous et vous avoir dévassé. Je remercie la Providence de m'avoir mis sur la route de ces dignes coquins que sont maîtres Pertuluis et Regaudin, ils m'ont conduit vers vous. Allons ! capitaine, vous grelottez dans cette nuit trop froide, glissez-vous sous vos couvertures. Nous allons remettre votre cheval dans ses brancards et, chemin faisant, nous causerons.
Jean Vaucourt ne voulut pas se recoucher. Il aimait mieux s'asseoir commodément et s'envelopper de sa couverture : il serait mieux ainsi pour s'entretenir avec Flamard. Celui-ci donna immédiatement dix ordres aux six gardes valides qui relèverent les deux autres gardes grièvement blessés ainsi que le cocher. Les trois blessés furent déposés dans la charrette, le cheval remis aux brancards, et l'attelage conduit par l'un des gardes valides, pour suivre la route vers la cité Flamard, ayant pris l'une des montures restées sans maître, se plaça à côté de la charrette qu'il se mit à suivre tout en parlant avec le capitaine.
Lui, désemparé par une vive curiosité, avait demandé :
—D'où arrivez-vous donc, mon brave ami ?
—Ah ! ne me demandez pas, capitaine, je ne suis pas sûr moi-même si j'arrive ou si je pars ! J'ai partagé et affreusement à travers tout ce pays de l'Amérique que j'en demeure tout éberlué. D'abord, j'ai servi de France, par voie de la Nouvelle-Angleterre, mais j'ai quitté les

—Et monsieur le comte, comment se porte monsieur le comte ? demanda avidement Vaucourt.
A cette question Flamard baissa la tête, et sa figure joviale et insoucieuse se fit très sombre.
—Capitaine, répondit-il à voix basse, cette nuit je suis messager de malheur, monsieur le comte n'est plus de ce monde !
Jean Vaucourt tressaillit et regarda Flamard comme s'il n'avait pas compris.
—C'est la nouvelle vous afflige, n'est-ce pas ?
—Enormément, murmura le capitaine, car j'espérais revoir ce noble gentilhomme que j'admire et que j'aime.
—C'était le plus noble des gentilshommes.
—Avez-vous instruit Héloïse de cette terrible nouvelle ?
—Non, capitaine, puisque je n'ai pas revu la cité de Québec depuis mon dernier départ pour les Indes. En remettant le pied sur cette terre d'Amérique, j'ai traversé, comme je vous l'ai dit, la Nouvelle-Angleterre pour venir en Nouvelle-France. Lors que je fus prêt à quitter la France, il n'y avait aucun navire en destination de l'Amérique. Alors, je m'embarquai, comme simple touriste, sur un navire espagnol. En Nouvelle-Angleterre j'appris que la guerre avait été portée à nouveau sur les frontières du Canada, et que la principale action avait pour théâtre le lac Champlain. Je m'orientai donc le mieux possible dans ce pays inconnu, après avoir fait l'acquisition d'une solide monture. J'allais par des routes à peine tracées, à travers champs, et bois, par monts et par vaux. Je m'égarai cent fois, mais toujours je réussis à me remettre dans la bonne voie. Alors que j'atteignais le lac Saint-Sacrement, je rencontrai des soldats anglais qui avaient déserté, puis des compagnies de milices, des bataillons et des régiments entiers en fuite, puis encore des armées prises de panique. Mais ces armées n'étaient pas celles de France. Qu'est-ce que cela signifiait ? En mettant le pied sur le sol américain on m'avait dit que Louisbourg était au pouvoir de l'Angleterre, et que le reste de l'Amérique septentrionale serait bientôt emportée d'assaut. Et l'on m'avait parlé d'armées ennemies si nombreuses et si formidablement équipées, que j'avais cru de ne plus retrouver ma Nouvelle-France. N'importe ! Je vous vois de mes yeux. Car j'avais été chargé par monsieur de Maubertin à son lit de mort de missions très importan-

tes. Ce fut donc avec un émoi joyeux que je vis en fuite ces troupes anglaises. Après avoir franchi des forêts, des lacs, des rivières, des monts, je dus traverser des bandes de fuyards, et pour les traverser je dus me battre comme un fauve tant ces Anglais semblaient en vouloir à ma peau. Je sauvai ma peau, mais j'y perdais mon cheval, ainsi que ma rapière qui se brisa contre des crosses de fusils. Enfin, j'atteignis Carillon où j'appris la superbe victoire des soldats du roi et des milices canadiennes. Je me réjouis grandement de m'informai de vous, capitaine. On me dit que vous aviez été assez gravement blessé et qu'on vous avait dirigé, avec d'autres blessés, sur Montréal.
Après deux jours de repos, je repartis faisant route avec une troupe de miliciens licenciés. Lorsque je touchai Montréal, dix jours après j'y trouvai M. de Bougainville qui me dit que vous étiez en route pour Québec à bord du navire "Le Sainte-Croix". Ce jour-là, un petit navire était en partance pour le Fort Richelieu, j'y pris passage. Du Fort Richelieu je gagnai Trois-Rivières en traversant le lac Saint-Pierre dans une pirogue d'indiens. On m'avait informé que le "Ste-Croix" avait fait escale à Trois-Rivières pour réparer les dommages causés par un incendie qui avait éclaté à son bord. Je trouvais à Trois-Rivières le "Sainte-Croix" avec par bord de ses passagers, hormis celui que je cherchais, c'est-à-dire vous-même. Comme le navire ne pouvait poursuivre son voyage avant plusieurs jours, j'appris que vous aviez décidé de vous rendre à Québec en charrette avec une escorte de huit gardes.
Je me jetai à votre piste précipitamment. Comme vous n'aviez sur moi qu'une journée d'avance, je pensai pouvoir vous rattraper en peu de temps. Mais j'eus la mauvaise fortune de prendre un chemin qui vous n'aviez pas suivi, un chemin qui avait une direction nord-est. Je vous dépassai sans le savoir, et cette nuit je me trouvai soudain pressé sous les murs de Québec. Or, vous que je vis dans ma direction deux gardes que je reconnus un peu plus tard. Et pour les reconnaître sans provoquer leur défiance je pris les apparences d'un marchand et de leur tonner ma ganse en disant : "Maître, je n'ose pas de faire à reconnaître deux champions qui jadis, avaient été à la solde de Lardinet à Pondichéry. Voilà, me dis-je, deux oiseaux mal embaumés qui ne sont pas absolument venus du ciel. Je les ai toujours connus com-

me très apparentés au diable, et rien ne m'étonnerait moins que de savoir les deux maladrins en quête d'un mauvais coup. Je les suivis de loin et, encore une fois, je remercie la divine Providence de m'avoir donné un juste pressentiment.
—Oui, ami Flamard, c'est bien la Providence qui vous a conduit. Je vous dois donc encore ma vie, puisque ce bandit de Regaudin, comme vous l'appeliez, allait bel et bien me percer de sa rapière. Et vous avez jadis connu ces deux individus comment se nomme l'autre ? le chevalier de ?
Flamard se mit à rire.
—Ce n'est tout simplement qu'un nommé Pertuluis, mais qui a la manie de se donner le titre de Chevalier. Ce sont deux grenadiers avec qui j'ai fait la campagne des Pays-Bas lors de la guerre de la Succession d'Autriche, et nous nous sommes trouvés à Fontenoy en 1745. Ce sont deux enfants terribles, hardis dans la bataille, mais aussi deux gredins. Plus tard je les retrouvai à Pondichéry où ils avaient réussi à se mettre dans l'entourage de Lardinet qui, je l'espère bien, ne remontrera pas de l'enfer où je l'ai envoyé. Enfin, l'an dernier, je pense, j'ai croisé sur ma route les deux gaisillards. J'étais alors à Chandernagor avec monsieur le comte.
—Pardieu, Flamard, mon ami, vous ne m'avez pas dit encore comment était mort monsieur de Maubertin.
—C'est vrai, capitaine, j'ai oublié de vous donner ce détail. Nous voyageons à travers l'Inde, lorsque monsieur de Maubertin fut atteint d'une fièvre maligne. Je le fis transporter en toute hâte à Chandernagor où, trois jours après, il expira après m'avoir confié ses dernières volontés.
Flamard poussa un long soupir et se tut.
Jean Vaucourt garda également le silence.
La charrette et l'escorte approchaient des murs de la cité.
Après un moment de silence, le capitaine dit :
—Nous serons bientôt chez nous, Flamard, voyez les murs de la ville.
—En effet, capitaine. Puisque j'ai eu la bonne fortune de vous rencontrer, je vous laisserai donc le soin de confier à madame Héloïse le détail de son père.
— A suivre —



"MON TEINT DEVINT MEILLEUR AVEC LE RETOUR DE MA SANTÉ..."

Pour avoir un beau teint, une femme doit avant tout veiller à sa santé. Rien n'est plus propre à combattre, chez les femmes, les maux qui leur occasionnent un vilain teint que les PILULES ROUGES. Voici ce qu'en dit, devant notaire, Mme A. Pilote :

"J'étais jeune fille et j'avais une très mauvaise digestion, je ne pesais que 98 lbs. La faiblesse générale me causait de la faiblesse dans le dos et aux reins. Je voyais dans le journal que les PILULES ROUGES étaient un remède efficace dans un cas semblable. Je les ai essayées; en moins de deux mois, mon teint devint meilleur avec le retour de ma santé. J'engraissai à 115 lbs et mes forces revenaient de jour en jour. Il m'en a fallu un traitement de 12 boîtes pour me changer au point que je n'en étais pas la même, grâce aux PILULES ROUGES."

DECLARE DEVANT MOI, Notaire, à Grand'Mère, ce 17 août 1933. (Signé) — L.-J. Dostaler, Notaire.

- Les PILULES ROUGES sont employées par les femmes avec grand succès depuis 40 ans dans les cas de :
- FAIBLESSE
 - FAIBLESSE
 - MANQUE D'APPETIT
 - FATIGUES ANORMALES
 - NERVOSITE
 - DOULEURS DE DOS, DE REINS
 - PERIODES DOULOUREUSES
 - IRREGULARITES
 - TROUBLES INTERNES
 - ESSENTIELLEMENT FEMININS

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, partout ou par la poste : 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Palides. — Chimique FRANCO Américaine Lée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

PETITES NOUVELLES DES ALENTOURS

GRAND-SAULT

M Gaspard Rioux est parti lundi dernier pour Moncton où il s'attend passer quelques temps... Mlle Maren Thibault est de retour d'un voyage de quelques mois à Montréal...

SAINT-HILAIRE

Mardi Gras au soir avait lieu ici une partie de cartes organisée au profit de l'église. Une grande foule de paroissiens étaient présents...

N.-DAME DU LAC

Mlle Domithilde Morin est gravement malade. Mlle Céline Beaulieu a été transportée à l'hôpital de Rivière-du-Loup...

SIEGAS, N.-B.

Mlle Lilianne Levesque qui était depuis quelques semaines en visite chez sa mère Mme veuve Xavier Levesque est retournée reprendre son ouvrage à Montréal...

STE-AGATHE, Me

Mme Gérard Albert est gravement malade à l'hôpital d'Égale-Lake. M Lionel Dufour est parti la semaine dernière pour Lawrence, Mass...

SAINT-BASILE

M. l'abbé T. Lambert ancien curé de St-François était de passage ici en fin de semaine. M. l'abbé G. P. Duga de St-John, Me, visitait ses parents ici jeudi dernier...

COLLEGE DU SACRE-COEUR

TABLEAU D'HONNEUR Premier Degré 12 Janvier au 12 Février. A été élu le 12 Janvier, Ernest Arseneau, Joseph Alon Abbé, Edmond Aurin, Roland Bélanger, Léonard Bédard, Alfred Bédard, Grégoire Bérubé, Alfred Bouchard, Henri Boudreau, Francis Bourque, Georges Briand, Conrad Castonguay, François Castonguay, Richard Comte, Adrien Cormier, Léonard Cormier, Raoul Cormier, Baise Corrivault, Jacques Cusseau, Ferné Cyr, René Cyr, Aldéric Daigle, Hermel Daigle, Roméo D'Amour, Emile Després, Luois Després, Emile Des Roches, Cyr Dubé, Corrigan Duggan, Loyola Dupont, Jean Marie Gagné, Octave Gagné, Herculé Gagné, Emery Girouard, Edgar Godin, Guy Hébert, Norman Jean, Emile Lamy, Edgard Lavoie, Henri Lavoie, Emery Leblanc, Vital Leblanc, Yvon Leblanc, Félix Légère, Oswald Léger, René Légère, Emile Legresley, Gustave Legresley, Joseph Legresley, Nérée Levesque, Gérard Losier, Auguste McDonald, Muriel McCluskey, Georges Michaud, Yvon Morin, Étienne Normand, Germain Normandeau, Edmond Ouellette, Fernand Ouellet, René Paquet, Gérald Pelletier, Lorne Perron, Uldoric Plourde, Jean-Paul Potvin, Joseph Poitras, Arthur Richard, Gérard Richard, Henri Rioux, Antonio Robichaud, Clarence Richard, Omer Richard, Emilien Robichaud, Gérald Robichaud, Médéric Robichaud, Francis Ross, Jean-Paul Roy, Raoul Savoie, Raymond Savoie, Roméo Simard, Guy Siros, Arthorse Sormany, Armand Sormany, Yvon Sormany, Clovis St-Amand, Jean-Roch St-Laurent, Léonard Thériault, Marcel Tremblay, Ethelbert Vautier, Maurice Véniot, Lorne Violette.

BAKER-BROOK

Mardi, Gras au soir un groupe d'amis se réunissaient à la résidence de M. Joachim Thériault. Il y eut parties de Charlemaigne et musique par les jeunes gens de Rivière. Était présent, M. et Mme Wm Cyr, M. et Mme Fred Michaud, M. et Mme Firmin Levesque, M. et Mme J.-F. Desrosiers, M. et Mme Denis Morneau, M. et Mme Edmond Ouellette, M. et Mme Fred Rommel, Mlle Marie Talier, Rose Albert, Berthe Savoie, M. le Roussel, MM. Tom Picard, Anselme Marquis, Félix Marquis et William Cloutier.

Offrandes Mortuaires

Les offrandes mortuaires suivantes furent reçues à l'occasion de la mort récente de Mme Emile Gagnon de Notre-Dame du Lac. Offrandes de messes: M. Thomas Fraser, M. Notaire Beaulieu, Mme Beaulieu, M. et Mme Ludger Sevigny, les enfants de Marie, l'abbé Geo. Gagnon, l'abbé Hector Lanouette, l'abbé Jean Baptiste Bouchard, la famille de M. Alexis Thériault, Mme Paul Cloutier, Mlle Alice Dubé, Mme H. race Plourde, Mlle Juliette Giroux, la famille de M. J.-P. Dionne, Mlle Alanda Gagnon, M. et Mme Adélaïde Ouellette. Bouquets spirituels: Le couvent des Filles de Jésus la famille de M. J. P. Simard, M. le docteur et Mlle Dubé, M. et Mme J. O. Guay, la famille de M. Evariste Dumas, Mlle Georgienne Beaulieu. Sympathies: M. Roméo Gagnon, M. et Mme Ph. Lambert, M. et Mme Eugène Nadeau, Mme George Plourde, Mlle Gabrielle O'Leary, M. et Mme Eliphas Beaulieu, M. et Mme Julien Painchaud, Mme Esdras Dubé, M. et Mme Jos Couillard, Mme Léo Paré, M. et Mme L. P. Beaulieu, M. Pierre Plourde, la famille de M. George Bérubé, M. et Mme Louis P. Pelletier, M. Odina Plourde, M. Alonzo Plourde, M. et Mme S. P. Ouellette, M. Robert Tardif, Mme H. Cloutier, M. et Mme Thomas Volsine, M. et Mme J. A. Moreau, Mme Omer Bergeron, M. P. Emile Ouellette. me, Ligouri Richard, Roland Richard, Clément Robichaud, Delphis Roy, Raoul Roy, Louis François Roy, Alphonse Sénéchal, Ludger Simard, Roger Sormany, Raymond St-Amand, René St-Amand, Alfred Surette, Gérald Véniot, Benoît Villeneuve, Wilfrid Violette, Bernard Walsh.

Chemin de Fer TEMISCOUATA

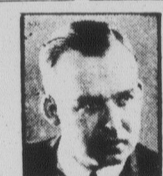
Table with 2 columns: Train Name and Time. Includes EXPRESS, MIXTE, and N.B. - Heure du méridien de l'est.

DEFENSE AUX DAMES DE TRICOTER AUX COMMUNES

Ottawa, 7. - A partir d'aujourd'hui les dames qui assistent aux débats de la Chambre des communes, dans les galeries, n'ont plus le privilège de tricoter. Cette décision a été prise par le président de la Chambre, l'hon George Black. Elles seront donc réduites à écouter sans pouvoir parler, ce qui sera chose assez difficile pour certaines d'entre elles.

UNIFORMITE DE CES LOIS

Toronto, 20. - Une proposition demandant l'uniformité des lois ouvrières dans toutes les provinces canadiennes a été soumise hier au comité des résolutions de la fédération des clubs conservateurs des Jeunes Canadiens, qui tient une convention à son comité représentatif des provinces et le fédéral.



Les PILULES MORO lui donnent des FORCES et font disparaître ses MAUX de REINS quand d'autres remèdes avaient été inutiles...

M. Georges CONSTANT le déclare devant notaire: 'Depuis deux ans que je souffrais du mal de reins, j'ai consulté deux médecins à différentes reprises et après avoir pris des remèdes durant assez longtemps sans m'apercevoir d'amélioration, j'ai tout laissé ça là et j'ai pris des PILULES MORO. Quelques boîtes m'ont suffi pour faire disparaître mes douleurs aux reins et je suis devenu plus fort, j'avais meilleur appétit. J'en ai été très satisfait et je tiens à les recommander à ceux qui souffrent comme moi du mal de reins.' (Signé) - GEORGES CONSTANT.

DECLARE DEVANT MOI A VICTORIAVILLE, ce 13 sept. 1933. (Signé) - J. Beauchesne, notaire.

Les PILULES MORO, spécialement préparées pour les hommes par la Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal, redonnent les forces aux hommes fatigués, affaiblis, surmenés; elles ont aussi une action très efficace dans les cas de: MAUX DE REINS, RHUMATISME, DOULEURS DE DOS, TROUBLES D'ESTOMAC, ÉMAISEMENT, MALAISE GENERAL.

PILULES MORO POUR LES HOMMES.

Comment Se Maintenir EN FORME

Quand les fonctions régulières de votre organisme sont perturbées, que vous vous sentez épuisé et "neurasthénique", la mesure que vous devez prendre est de prendre le Sel Andrews pour le faire fonctionner pour plusieurs jours consécutifs jusqu'à ce que le rythme normal de votre système soit complètement rétabli.

UNE ENQUETE SUR L'AFFAIRE DE BAYONNE

Le premier ministre montre de nouveau son empressement sur le Champagne et s'empresse de voter comme il l'entend les mesures qu'il croit utiles au pays.

Paris, 17. — M. Doumergue a montré de nouveau hier son empressement sur le Champagne en lui faisant voter congédiés de la justice, M. Chéron, a fiancé dans le gouvernement. Son fait approuver par 430 voix contre 170 le projet ministériel de refuser les pouvoirs judiciaires à la commission parlementaire qui enquête sur l'affaire Stavisky.

Paris, 17. — Au dire des banquiers, qui savent à quoi s'en tenir, la formation du cabinet Doumergue avait fait diminuer de moitié au moins le retrait de l'or de la Banque de France. Celle-ci fait rapport qu'il est sorti de ses volets moins d'un milliard durant la semaine dernière.

Paris, 17. — M. Doumergue a déclaré hier qu'une reorganisation des transports vaudrait à l'Etat français une économie d'un million de dollars par jour. Pendant au Conseil national d'économie, le premier ministre a déclaré que les chemins de fer, les entreprises de camionnage et celles du transport par péniches, sur les canaux s'entendent pour offrir le meilleur service possible au meilleur marché, et ce sera un grand pas vers le paix économique.

Il a passé en principe que les chemins de fer, dont le gouvernement doit payer les déficits, les camions et les péniches, devraient se borner à une oeuvre productive, chacune de ces formes de transport étant protégée dans son domaine propre.

F.-X. GODIN Arpenteur Licencié S'adresser chez J. S. Mercure, Hôtelier, St-Basile, N. B. Tél. 1600-12. Déc.-3 mois.

MEMORIAM

MONUMENTS FUNERAIRES En granit et en marbre. mandez les prix et voyez les différents modèles. Service d'Ambr. Voiture automobile moderne. Service Jour et Nuit. Téléphonez 138-3. J.-B. COTE ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES LICENCIÉ

CONFERENCE AUX ACADIENS DE QUEBEC

Donnée par le R. P. Antoine Bernard C.S.V. - Une belle page d'histoire.

La survivance des Acadiens et plus particulièrement le réveil acadien de la fin du siècle dernier ont fait l'objet d'une conférence qui groupait hier soir à St-Coeur de Marie la péroratrice acadienne et ses amis. Le R. P. Antoine Bernard, C.S.V., professeur d'histoire acadienne à l'université de Montréal, a rappelé les événements qui ont présidé à la réapparition d'une race très affaiblie par la sinistre tragédie de 1755 et rétrospectivement dans l'oubli par la colonisation anglaise de la région qu'elle occupait dans les provinces maritimes.

Le Révérend Père a rappelé qu'à la suite des épreuves, extraordinaires subies par les Acadiens, les provinces maritimes furent presque entièrement dépeuplées. Les Acadiens furent donc transférés dans l'ouest. A l'heure actuelle, la France aux colonies n'en compte plus que 2000.

St-Père remarqua que qui se souvient aujourd'hui de l'Acadie? L'histoire n'en avait rien. Et pourtant il y avait 70,000 Acadiens dans ce qui constituait aujourd'hui les trois provinces maritimes.

C'est qu'à la suite du grand dérangement et de l'arrivée des colons anglais, au lendemain de la prise de Québec et de l'indépendance américaine, la population acadienne s'est trouvée noyée par les nouveaux venus. Demeurés sans organisation, sans lien entre les individus, les premiers colons du Canada oriental ne pouvaient attirer l'attention. Leur personnalité s'effaçait.

On en était encore là il y a cinquante ans. Mais après les victoires remportées par les Français de la province de Québec, par suite aussi des difficultés faites aux Acadiens par la loi des écoles publiques du Nouveau-Brunswick le petit peuple qui l'on croyait en voie de disparition songea à s'unir et en outre à se joindre plus étroitement car il est de même langue et de même foi, aux Canadiens français. Une manifestation de la Société St-Jean Baptiste, en 1880, tourna l'occasion que l'on attendait. Les Acadiens y vinrent, s'y firent reconnaître et revirent le miracle de leur survivance dans les conditions que l'on aurait cruées impossibles. Les Acadiens songèrent à ce moment à se réunir en congrès nationaux, à Memramcook, en 1881, à Miscouche, ils se sont continués depuis sur l'île du Prince-Edouard, en 1884.

Plus tard Moncton devint le centre de ralliement acadien et a abrité plusieurs congrès nationaux. La Société de l'Assomption y a son office central, son journal. Les mots d'ordre ont été vécus tout naturellement. La population a grandi, en même temps que son nom. Le dernier recensement fédéral, celui de 1931, donne 200,000 âmes à la population acadienne cantonnée dans les provinces maritimes. Au Nouveau Brunswick seulement on en compte 137,000. Un tel succès, le collège de Memramcook s'est donné la mission de ramener chez les enfants le sentiment de la nationalité acadienne et de préparer les guides qu'attend la population.

Le R. P. Bernard a groupé quelques événements, les plus remarquables, de la vie acadienne depuis une centaine d'années: 1777, Consécration, à St-Jean, N. B. de Mgr LeBlanc, premier évêque de ce diocèse; 1822, Premier congrès de la langue française à Québec ou l'Acadie; 1822 encore, Premier congrès de la langue française à Québec ou l'Acadie; 1822 encore, Premier congrès de la langue française à Québec ou l'Acadie; 1822 encore, Premier congrès de la langue française à Québec ou l'Acadie.

1921, Second congrès national de la Pointe-à-L'Église, avec retour symbolique à Grand-Pré, Bénédiction l'année suivante de l'Église de Grand-Pré par Mgr de Grand-Pré; 1922, Voyage des pélerins du journa, Le Devoir, de Montréal chez leurs frères d'Acadie; 1930, Le retour d'Évangéline, ou le voyage des Louisianais par l'Acadie, Québec et Montréal; 1931, Voyage de deux groupes, l'un acadien des Provinces Maritimes, l'autre canadien de Montréal vers la Louisiane; 1933, Consécration, de Mgr Melançon, curé acadien de Campbellton, devenu successeur de Mgr Villeneuve sur le siège de Gravelbourg.

Le plus délicieux des thés THE "SALADA" 'Frais des plantations'

Une Réunion du Conseil général de la Soc. l'Assomption

Assemblée plénière de la Société de l'Assomption à son bureau-chef de la Société Eaton, présentée M. Rabbe A. H. Cormier, de Miramichi, Cap-Freton, aumonier général, M. Jean-Paul Chénouard de Lameque, conseiller général, l'hon. A. J. Léger, avocat-conseil, le Dr A. Sormany, de Shediac, médecin-ravisseur, M. Charles Gosselin, de Worcester, Mass., conseiller général, et M. Calixte F. Savoie, secrétaire-trésorier général. Deux résolutions ont été adoptées, la première appuyant les candidatures acadiennes au Sénat et la deuxième appuyant la nomination de l'hon. A. J. Léger comme juge de la Cour Suprême.

DANS LA COUR DE RECREATION Le surveillant à un nouveau Comment t'appelles-tu? Louis! J'ai onze ans et je suis fier, mon père est "fermier". Le surveillant— Es-tu interne? —Non, s'sais Canadien-anglais

A VENDRE Bon bois de chauffage de 16 pouces de long, franc et ses, cordé dans un hangar, à prix raisonnable. FOIN Pon foin à \$14.00 la tonne S'adresser à Frank P. PICARD VERRET OFFICE, N. B. Téléphone 2700-13

A BON MARCHÉ! Machines à laver usagées et reprises, à vendre VENDREDI & SAMEDI à très bas prix, à partir de \$30.00. Conditions de paiement faciles.

Used and reprocessed WASHERS for sale, FRIDAY & SATURDAY, at reduced Prices, \$30.00 up. Easy terms available. J. FRANK RICE rue Canada — St. EDMUNDSTON, N. B.

LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION vous offre les meilleures GARANTIES Pour vos assurances consultez: Ronald CHAREST Casier Postal 782 Tél. 252-3 Edmundston, N. B.

Le R. P. de la Cotardière a rappelé en remerciant le conférencier, que l'Institut des Eudistes, auquel il appartient, s'est entremis pour conserver les traditions françaises de l'Acadie.



Où s'adresser Avez-vous perdu un objet? — Désirez-vous vendre, louer ou acheter quelque chose? Voici l'agent qui fera les recherches pour vous.

PARCOUREZ NOS PETITES ANNONCES

Paris, 17. — Le Congrès national et consocié à une température convenable — 25 à 30 degrés Centigrades (75 à 100° F.). Si la fermentation se prolonge il se produit du vinaigre et le cidre de thé a été employé pour cela à Java. Outre ses propriétés comme breuvage, on prétend que le cidre de thé possède des qualités médicinales et qu'il est utile dans les cas de rhumatisme et d'artériosclérose.

THE CANADIAN STORES LTD. "Where It Pays to Shop" Le Magasin des Bons Aliments SPECIAUX! FILETS fumés 2 lbs pour .27 Cocoa Eaton à la pesée, 2 lbs .25 Poudre à Pâte Snowflake, 1 lb .14 Biscuits mél. avec gelée, 2 lbs .25 Noix mélangées, la lb .10 Shredded Wheat 12c le paquet Farine à gâteaux Swansdown, pqt 34c Farine à crêpes 16c Aunt Jamina, pqt 19c Sirop de Mais boîte de 2 lbs 10c Soupe aux pois française, la bte 10c Figues à cuire 25c 3 lbs pour Thé Household la lb 49c Café Chase & Sanborn, bte 1 lb 45c Poissons pour le Carême Halibut frais gelé, la lb 21c Hareng frais gelé, la lb 07c HADDOCK frais la lb 12c MORUE désossée, 2 lbs pour 25c Kipperet HERRING, 2 poissons emballés dans cet ophane 17c SAUMON frais gelé, la lb 25c HARENGS salés, 6 pour 25c FILETS frais, la lb 15c FINNAN HADDIE la lb 14c HARENG désossé, marine et fumé, lb 15c Fruits & Légumes Frais Laitue Iceberg 12c Tomates, lb 16c Celeri, chacun 17c CAROTTES nouvelles, la lb 10c ORANGES Jaffa, la douzaine 39c PAMPLEMOUSSE de Floride, gros 10c CITRONS la douzaine 29c EPINARDS frais la lb 17c CHAMPIGNONS la boîte 20c COCOANUTS 2 pour 15c POMMES Spy No 1, 10 lbs 50c ORANGES sans noyaux de Californie douzaine 27c & 35c

NOTES LOCALES

Mardi le 13 février, avait lieu chez M. et Mme Aurèle Pelletier, une soirée organisée par Mmes Nora Bouchard et A. Phéna Coulombe. Il y eut parties de Charlemagne et les prix furent gagnés par M. et Mme Aurèle Pelletier. Les prix de consolation allèrent à Mlle Irène Michaud et à M. Albert Pelletier. Un succulent goûter fut servi aux invités avant la fin de la soirée. Etaient présents M. et Mme Aurèle Pelletier, Mme Archille Levasseur, Mmes Sabilla Boucher, Irene Nadeau, Léontine Nadeau, Eveline Pelletier, Rolande Lang, et MM Jim Tishe, Albert Pelletier Armand Ouellette et Enoll Albert. —M. Armand Dion d'Arthoville a passé quelques jours en ville, l'invité de son frère M. Alfred Dion. —Vendredi dernier une soirée de surprise était organisée à la résidence de M. et Mme Louison Nadeau en l'honneur de leur fille âgée de 15 ans et de leur petit garçon âgé de 15 ans. De jolis morceaux de violon furent exécutés par Armand Charest. Un délicieux goûter fut servi aux invités à la fin de la soirée. Etaient présents Rita Bélanger, Yvette D. Soucy, Colombe Soucy, Yvette Couturier, Cécile Léger, Anne Thériault, Emeida Plourde, Annette Plourde, Délima Lajoie, Jeanne Lajoie, Anita Lajoie, Flore Lavoie, Corinne Martin, Bertha Martin, Emeida Martin, Alina Fournier, Gertrude Fournier, Milma Fournier, Loraine Levesque, Bertha Nadeau, Edgar Rousseau, Ronald Soucy, Onell Marchand, Albert Michaud, Arthur Sorer, Paul Léger, Clarence Fournier, Cyr Martin, Millard Martin, Roméo Martin, Alfred Martin, Don Levesque, Léo Levesque, Gilbert Na-

deau et Roland Levesque. —Mme Jos Côté ainsi que son fils Roger son de retour en ville après avoir passé quelques semaines à Mont-Joli, Rimouski et Rivière-du-Loup. —Mme J.-H. Michaud, est de retour d'un voyage à Rivière-du-Loup où elle a été appelée au chevet de son fils Paul, qui est gravement malade à l'hôpital de cette ville. —M. et Mme Alfred Dion, sont partis lundi pour aller demeurer à St-Stephen, N.-B., où M. Dion a été transféré par la Compagnie Dominion Stores Ltd. —Mlle Gilberte Paré de Rivière-du-Loup a passé une quinzaine ici chez sa tante Mme Edmond Boulay. —Dimanche soir le 18 février, un groupe d'amies se réunissaient à la résidence de Mme Fred R. Daigle pour la fêter à l'occasion de son 36e anniversaire de naissance. Il y eut musique et amusement divers. Un délicieux goûter fut servi un peu avant le minuit et plusieurs magnifiques cadeaux furent offerts à Mme Daigle qui sut remercier ses amies en termes choisis. —Mme Emile Ouellette de Fort Kent, Me, rendait visite la semaine dernière à sa soeur Mme Damase Michaud ainsi qu'à Mme Denis-Cyr. —Mme T. J. Aubé est revenu après avoir passé quelques temps à Moncton. —M. Ronald Wade joueur des Marchands est retourné chez lui à Fredericton, N.B. MAIRE DE QUEBEC Québec, 20 — De par la volonté du peuple souverain, M. J.-E. Grégoire, C.R., professeur à l'Université Laval, est devenu hier soir le trentième maire de Québec et prendra, le 1er mars prochain, les rênes de l'administration municipale.

UN BANQUET POUR L'EQUIPE DES CHEVALIERS

Un magnifique banquet servi dimanche soir dernier au Madawaska Inn en l'honneur de l'équipe des Chevaliers, sous la présidence de M. Joseph David, Grand Chevalier de la succursale locale. Dimanche soir dernier, les Chevaliers de Colomb d'Edmundston célébraient la récente victoire de leur équipe de hockey qui a gagné le championnat de la ville, par un superbe banquet qui eut lieu au Madawaska Inn et auquel avait été conviés les joueurs et nombre d'invités. Le banquet fut présidé par M. Joseph David, Grand Chevalier tandis que M. Gaspard Boucher agissait comme maître de cérémonie. A l'ouverture du banquet, M. David trouva des paroles très élogieuses à l'adresse de chacun des joueurs et aussi de tous ceux qui savent contribuer au succès de hockey dans notre ville. Avant de présenter les différents orateurs, de la soirée M. Boucher fit lui-même des remarques appropriées à la circonstance. Des discours réussis furent ensuite prononcés par Rinaldo Huest officier de la ligue de hockey d'Edmundston, Antoine Desjardins, le magistrat de police Ephrem-J. Hubert, le docteur Fred Hébert populaire gardien de but de l'équipe des Chevaliers, Lévyte Morneau, Eddie Madore, capitaine de l'équipe des Chevaliers, l'équipe des Marchands Martin Thévoz, Dodd Tweedie représentant de l'Institut de l'école polytechnique de la ville, le docteur P. H. Laporte président de la Commission Scolaire, le docteur Albert Sormany membre de la Commission Scolaire et président de la Société l'Assomption, le docteur P. C. Laporte qui eut en plus des convives par une chanson composée par J. Thomas Leblanc, représentant du journal. Les personnes présentes étaient M. et Mme John Daigle, propriétaires du Madawaska Inn, L. G. Dalrymple, M. et Mme A. Martin, le conseiller Albert Daigle, Ronald Charest, Desphis Levesque, Raymond Cavette, Louis et Garçon, William B. Hébert, Willie Legacy, Paul Martin, Lionel Verrette, S. W. Pelletier, Roland Ouellette, Ed. Cassey, Vic Buras, Henry Fyfe, Gérard Pelletier, Don Fullerton et Adcock Levesque représentant l'équipe des Fraser Paper, Paul Guy, Alonzo Martin, Jack Bellefleur, Patrice Blanchette gérant de la Banque Provinciale, Thaddée Hébert, Doc Ouellette, George Michaur Camille Leblanc, George Lee, Charles Côté, Albert Bard, Adéard Beaulieu, Lucien Bernier, Roland Pelletier, Aris Levesque, George Gagnon, Antoine Michaud, Archie Picard, Michel Morin, Robert Boucher, Robert Bélanger, Raoul Charest, Amédée Blanchard, Thomas Guérette, Albert Lajoie, Albert Lebel, Edgar Pelletier, Léo Picard, ainsi que les joueurs de hockey des Chevaliers, Copie LeBlanc, Caille David, Len LeBlanc, Mico Gagné, Louis Beaulieu, Yvon Hébert, René Martin, Roland Saria-bous, René Kit Ouellette, Gérard Clavette. Un groupe d'admirateurs présentèrent un joli cadeau à Caille David à l'occasion de son prochain mariage. Doc Hébert reçut également un cadeau présenté par des admirateurs et René Martin reçut un cadeau personnel de M. Lévyte Morneau. Au cours du banquet M. Gaspard Boucher fit lecture d'un télégramme venant d'Ottawa et envoyé par le maire Enoll Michaud donateur de la coupe, qui félicitait les joueurs et exprimait son regret de ne pouvoir être présent. Le banquet se termina par le chant de "O CANADA".

LES FRERES OUELLETTE CONDAMNES

Les frères Arthur et Armand Ouellette d'Edmundston accusés d'avoir eu en leur possession de la liqueur de contrebande, ont de nouveau comparu en cour locale samedi dernier et furent tous deux condamnés à l'amende et à l'emprisonnement par le magistrat E. J. Hubert. Dans la cause de Arthur Ouellette l'avocat de la couronne A. M. Chamberland a demandé que le chef d'accusation "d'avoir eu de la liqueur de contrebande en sa possession" soit changé en celui "d'avoir vendu des boissons enivrantes en contrebande avec la loi des spiritueux". Arthur Ouellette se reconnut coupable de ce nouveau chef d'accusation et fut condamné à deux mois de prison, plus une amende de \$200 avec frais et à défaut de paiement à deux autres mois de prison. Armand Ouellette reçut la même sentence que son frère Arthur mais le chef d'accusation ne fut pas changé. Il s'éleva une longue discussion entre l'avocat de la couronne M. Chamberland et le procureur de l'accusé M. A. J. Dionne au sujet d'un document qui établissait que l'accusé depuis quelques temps n'avait pas résidé à l'endroit où la liqueur de contrebande fut trouvée. Après avoir entendu la sentence prononcée contre Armand Ouellette, Mre Dionne décida de renvoyer le procès à la cour d'appel et le prisonnier fut libéré à condition qu'il se porterait garant pour un cautionnement de \$2,000.

Un léger émoi en ville mardi dernier

Mardi dernier un cheval appartenant à M. Denis Cyr de St-Basile, prit le mord aux dents et s'enfuit à toute vitesse après avoir été attaché près des bureaux de dentiste Cormier, par Mme Cyr qui était venue en ville par affaires. Le bête effarouché acheva finalement sa course furibonde lorsqu'elle s'empêtra, quelques milles plus loin, dans un banc de neige alors qu'elle vint à la rencontre d'un autre cheval qui traînait un chargement de bois sur lequel était juché M. Bélonie Jalbert des Concessions de St-Basile. Le constable Médéric Chiasson qui avait été avisé de l'incident arriva sur les lieux et prit charge de l'animal qu'il reconduisit à Mme Cyr.

MARIAGES

Mardi le 13 février eut lieu dans l'Eglise de l'Immaculée Conception d'Edmundston, le mariage de Arthur Bouchard, fils de M. Jos Bouchard d'Edmundston, à Mlle Elizabeth Jeanne Dubé fille de M. Jos Dubé également d'Edmundston. Les témoins étaient MM Ernest Bélanger et Jos Bouchard. Mardi dernier eut lieu à Edmundston le mariage de M. Caille David fils de M. Antoine David de Connor N.B., à Mlle Theresa Shea fille de M. William Shea de St-Jean, N.B. Les témoins étaient MM Joseph David et Alonzo Martin.

DECES

M. Jos Hamel, Shérif de la prison de Rivière-du-Loup, est mort ces jours derniers à l'hôpital du Sacrement de Québec. CLAIR, N. B. —M. Roland Long fils de M. et Mme George-W. Long est parti samedi dernier pour Montréal où il suivra un cours de barbier dans une école de la métropole.

MIEUX pour vous pour votre linge pour votre bonnet. Plus de fatigue ni de troubles. Aucun frottage qui use votre linge. Et aucun compte à payer pour outillage, savon et combustible. AU LIEU DE CELA : Juste un paquet de linge sale à préparer que nous allons prendre, que nous lavons dans une belle savonneuse par une méthode qui enlève les saletés sans briser le matériel, et que nous retournons propre et soyeux, juste assez humide pour l'empesage ou le repassage, ou prêt à étendre. Toute une journée de loisir ajoutée à chaque semaine — à un coût abordable par le plus mince porte-monnaie. La moyenne des lavages est 18 lbs. Nous chargerons seulement : 3c lb - WET WASH - 3c lb. Vous n'avez pas le moyen d'employer une laveuse électrique, même si vous en possédez une, lorsque nous faisons le travail à si bon marché. TRY IT ONCE — FAITES-EN L'ESSAI. THE EDMUNDSTON LAUNDRY & DRY CLEANING PLANT. WE DO THE BEST IN DRY CLEANING FOR THE LEAST MONEY. Notre service de séchage à prix réduit est le meilleur. PHONE 183 — — — PHONE 183.

EASIER on you on your clothes on your pocketbook. No tiring work nor worry for you. No rubbing nor scrubbing to wear out your clothes. And no bills for you to pay for equipments, supplies and fuel. INSTEAD.... Just a bundle of soiled clothes which we call for, which we clean in crystal suds by a method that loosens the dirt without wearing the fabric, and which we return to you sweet and clean, just damp enough to starch and iron, or hang out to dry. A whole day of leisure added to each week — at a cost the smallest pocket-book can easily afford. The average size of a wash is 18 pounds. We charge only : 3c lb - WET WASH - 3c lb. You can't afford to use an electric washer, even if you have one, when we can do it so cheaply for you. DECES Est décédé à St-Bruno, Cité de Kamouraska, P.Q., lundi dernier, à la suite d'une longue maladie, M. Nadeau père de MM François et Joseph Nadeau d'Edmundston.

MAGASINS RED & WHITE ROUGE & BLANC. SPECIAUX semaine du 23 au 3 mars Ces Prix au Comptant seulement QUALITE — QUALITE. Ketchup Odd City — bte 12 oz 2 pour 25c. Farine Swandown — le pqt 33c. Sucre en Poudre 3 btes pour 28c. Corn Flakes Sugar Crisp — 2 pour 22c. Papier de toilette 8 rouleaux pour 25c. Biscuits Chocolat — la lb 15c. Sirop blé d'Inde bte de 2 lbs 18c. Novarro grosse bouteille \$1.50. Son naturel 2 lbs pour 25c. Sirop Cartier — valeur de 50c 42c. Aussi pour Carême: morue, pointue, filets, étouffé, sardines, hareng, morue salée désoossée, loche, etc., au PRIX COURANT. Jos. VERRET TEL. No. 122-1 Rue St-François

Nous Vendons, Acheteons & Echangeons LES MEUBLES USAGES PAUL PELLETIER Ancien local de J.-D. Castonguay en face de l'Académie EDMUNDSTON, N.-B.